



FONDATION
pour les MONUMENTS HISTORIQUES



Rapport d'activités
2018 - 2019

Le présent rapport d'activités dresse, à titre exceptionnel, un panorama des actions menées par la Fondation pour les Monuments Historiques sur deux années consécutives afin d'être le plus proche possible de ses premiers comptes annuels qui couvrent une période d'avril 2018 à décembre 2019. La Fondation pour les Monuments Historiques ayant été reconnue d'utilité publique au cours du deuxième trimestre de l'année 2018, le conseil d'administration a jugé plus cohérent que son premier bilan comptable s'étende sur un an et demi d'activités plutôt que sur huit mois.

Sommaire

- 6 Avant-propos du président
- 8 Hommage à Pierre-André Lablaude

- 11 I LA FONDATION**
- 12 Missions
- 13 Reconnaissance d'utilité publique en 2018
- 14 Nouvelles prérogatives et ambitions
- 16 Organisation, conseil d'administration et équipe

- 18 II LES ACTIONS**
- 20 Présentation des prix et bourses d'études
- 24 Palmarès 2018
- 26 Palmarès 2019
- 28 Focus sur certains lauréats

- 64 III LE RAYONNEMENT**
- 66 Cérémonies de remise des prix et bourses d'études
- 68 Communication et réseaux sociaux
- 70 La presse

- 72 Actualités sur nos lauréats
- 78 Remerciements

- 82 ANNEXES**
- 84 Composition des jurys en 2018 et 2019
- 88 Bilan comptable
- 90 Compte de résultat
- 92 Compte emplois ressources

- 95 Crédits photographiques

Avant-propos du président

Dans la vie d'une fondation, la coloration d'une année repose avant tout sur les projets qu'elle initie et ceux qu'elle accompagne, du cheminement jusqu'au succès. Et quels succès en 2018 et en 2019 !

En 2018, année durant laquelle la Fondation pour les Monuments Historiques a fêté son dixième anniversaire, nous garderons en mémoire la date du 13 avril, jour où le Conseil d'État a pris un décret lui conférant le statut de « fondation reconnue d'utilité publique ». Cette décision vient entériner la pertinence de nos actions ainsi que conforter le rôle croissant que la Fondation joue en tant que fervent défenseur du patrimoine classé et inscrit français.

C'est sous l'impulsion de La Demeure Historique, association bientôt centenaire, que la Fondation pour les Monuments Historiques est créée en 2008, sous l'égide de la Fondation de France. Cette initiative répondait à un réel besoin sur le terrain : les subventions publiques ne suffisant pas, en France, à financer la restauration de nos monuments historiques, la place du mécénat devenait de plus en plus essentielle. À cela s'ajoute aujourd'hui que de nombreux monuments privés sont vendus en l'absence de repreneurs, que ce soit par l'absence d'héritiers motivés ou d'héritiers tout court. C'est en réponse à ce constat que la Fondation pour les Monuments Historiques a obtenu du Conseil d'État, en 2018, le statut d'abritante en même temps que la reconnaissance d'utilité publique.

Grâce à ses dix années d'activités, ayant pour bagage une fine connaissance des problématiques de transmission et de gestion, la Fondation possède l'expertise et la capacité d'abriter, sous certaines conditions, des monuments historiques.

L'ensemble du conseil d'administration de la Fondation pour les Monuments Historiques se joint à moi pour exprimer ses plus sincères remerciements aux personnes et aux entreprises qui nous ont accordé leur confiance et ont contribué au franchissement de cette étape majeure.

Au rang des succès figure aussi un palmarès particulièrement riche en 2018 et en 2019, illustrant le professionnalisme et la méticulosité qui nous guident chaque année dans le choix de nos lauréats. Les projets que nous accompagnons naissent tous d'une rencontre avec un jury, composé d'experts et de personnes qualifiées, qui les étudie et les sélectionne de façon éclairée.

Au fil de ces deux années, nous avons ainsi reçu plus de 200 dossiers de candidatures et une trentaine de réunions de jury se sont tenues. En 2018, grâce à nos mécènes et donateurs, un peu plus de 285 000 euros ont été alloués à 18 chantiers de restauration de monuments historiques et 22 500 euros ont permis d'accorder 5 bourses d'études à des étudiants en métiers d'art de la restauration et en recherche.

En 2019, ce sont 16 soutiens à des monuments historiques qui ont été alloués pour un montant s'élevant à un peu plus de 292 000 euros, auxquels s'ajoutent 17 000 euros pour 4 bourses d'études en métiers d'art de la restauration ainsi que 43 500 euros pour accompagner 4 projets inédits dans le domaine de la recherche, de la culture et de l'innovation en lien avec le patrimoine protégé.

À titre d'exemples, en 2018, le château de Carneville (Manche) et la Maison Sévigné (Saône-et-Loire) se sont démarqués par l'exemplarité de leur démarche,

tant du point de vue des conditions de reprise des deux monuments que de la détermination dont font preuve leurs propriétaires. Guillaume Garbe a repris la gestion du château de Carneville, alors âgé de 21 ans, et a rapidement dû faire face à une contamination de mûre, un champignon qui s'attaque aux structures en bois. Isabelle Cimetière a, quant à elle, réussi à mobiliser le grand public et les élus autour de la restauration de la charpente et de la couverture de la « Maison de Bois », un emblème pour la ville de Bourbon-Lancy. Peu après l'attribution de nos soutiens, ces deux monuments ont été sélectionnés dans le cadre de la première édition du Loto du patrimoine, opération initiée par Stéphane Bern suite à la mission que lui a confié le Président de la République en septembre 2017.

Il convient également de souligner que l'incendie tragique ayant touché la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019, permet de faire valoir l'utilité et l'importance des actions de la Fondation pour les Monuments Historiques en faveur de la recherche.

En effet, en 2013, une bourse d'études de 4 000 euros avait été attribuée à Rémi Fromont, alors élève à l'École de Chaillot, pour lui permettre de réaliser un relevé exhaustif et précis des charpentes de Notre-Dame. Aujourd'hui, les connaissances acquises grâce au travail de recherche que nous avons soutenu, six années plus tôt, sont particulièrement précieuses pour mener le chantier de reconstruction de la cathédrale.

Que dire aussi du lauréat, en 2019, du Grand Trophée de la plus belle restauration, l'abbaye de la Clarté-Dieu (Indre-et-Loire), si ce n'est que de remercier Patrick et Julita Moussette pour l'immense

travail de restauration qu'ils accomplissent depuis bientôt deux décennies ? Fondée en 1239 au cœur de la Touraine, cette abbaye cistercienne se trouvait avant leur arrivée en état de péril, envahie par la végétation et ouverte aux quatre vents. Grâce à eux, l'ensemble abbatial a été classé au titre des monuments historiques en 2011 et leur remettre ce prix n'est qu'un juste retour des choses.

Au plan interne, les deux dernières années ont connu une restructuration liée au changement de statut de la Fondation avec un nouveau conseil d'administration et une nouvelle équipe : Stéphane Jouannet (directrice) et Marie-Élise Louges (chargée de projets).

Au fil du temps, les projets que la Fondation pour les Monuments Historiques façonne et conduit jusqu'à leur réalisation forment une matière vivante d'où émergent des monuments et de fabuleuses histoires, des propriétaires et d'incroyables parcours de vie, des savoir-faire et d'incontestables passions.

Si un vaste renouveau est engagé, la continuité est bel et bien assurée.

**Ensemble,
faisons vivre les monuments historiques ! ■**



Benoît Bassi
Président

Homage à Pierre-André Lablaude

Le 26 juillet 2018, les membres du conseil d'administration et de l'équipe de la Fondation pour les Monuments historiques ont appris le décès de Pierre-André Lablaude, administrateur de la Fondation au sein du collège des personnalités qualifiées.

Architecte en chef des Monuments Historiques et ancien inspecteur général des monuments historiques, Pierre-André Lablaude fut tout au long de sa carrière en charge de chantiers prestigieux, tels que l'abbaye du Mont-Saint-Michel (flèche et statue de l'Archange), la cathédrale de Rouen (restauration de la flèche et réhabilitation de l'ensemble archiépiscopal), l'abbaye de Royaumont ou d'autres chantiers qui lui tenaient à cœur, comme les châteaux de Villarceaux et de la Roche-Guyon dans le Val d'Oise. Nommé architecte en chef du domaine national de Versailles en 1990, il a mené les restaurations de l'Orangerie, du Petit Trianon, du parc et des jardins.

Enseignant à l'École de Chaillot, il a contribué aux réflexions sur la restauration des monuments historiques. Il a également conduit des missions d'expertise pour l'UNESCO et le ministère des Affaires étrangères en faveur de la sauvegarde des monuments d'Angkor-Vat au Cambodge ainsi qu'au Chili.

Chevalier de la Légion d'Honneur et commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres, Pierre-André Lablaude avait rejoint en 2013 le conseil d'administration de la Fondation pour les Monuments Historiques. Il ne manquait aucune réunion et sa participation au sein de plusieurs jurys était particulièrement précieuse comme, par exemple, pour la sélection des candidatures des aides à projets Restauration, des chantiers-écoles ou du Prix Sotheby's. Ses connaissances et sa justesse d'analyse étaient appréciées de tous.

Au nom de la Fondation pour les Monuments Historiques et de tous ceux qu'il a écouté, conseillé et soutenu, nous renouvelons nos condoléances et nous assurons notre sympathie à son épouse Colette di Mateo, conservatrice générale honoraire du patrimoine et ancienne inspectrice générale des monuments historiques, ainsi qu'à son fils.



La Fondation

Missions

Depuis 2008, la Fondation pour les Monuments Historiques œuvre pour la sauvegarde et la pérennité des monuments historiques (châteaux, abbayes, parcs, manoirs, jardins...), classés ou inscrits, privés et publics, ainsi que de leurs abords. Essentiellement par l'attribution d'aides financières au profit de porteurs de projets, ses missions s'articulent autour de trois axes :

- Préserver, valoriser et pérenniser les monuments historiques et de leurs abords
- Rendre accessible ce patrimoine aux personnes en situation de handicap
- Révéler les talents et les savoir-faire

Chaque année, plusieurs jurys composés de professionnels, d'experts et de personnes qualifiées, tous bénévoles, se réunissent pour étudier et sélectionner les projets et boursiers qui bénéficieront d'une aide financière. Pour constituer ses différents jurys, la Fondation pour les Monuments Historiques a su fédérer à la fois des mécènes engagés et des experts reconnus, qui sont tous des femmes et des hommes de passion.



→ Château de Commarque.

Reconnaissance d'utilité publique en 2018

Auparavant fondation abritée par la Fondation de France, la Fondation pour les Monuments Historiques a souhaité faire évoluer sa forme juridique pour mieux répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée en faveur du patrimoine protégé français. En avril 2018, elle a ainsi acquis sa pleine autonomie en devenant fondation reconnue d'utilité publique et abritante.

De fondation arbitée à fondation reconnue d'utilité publique

Jusqu'en avril 2018, la Fondation pour les Monuments Historiques était abritée par la Fondation de France. Compte tenu de son développement au cours des dernières années et de ses ambitions futures, la Fondation pour les Monuments Historiques a souhaité changer de statut pour devenir, elle-même, une fondation reconnue d'utilité publique avec une capacité abritante.

Grâce à la reconnaissance d'utilité publique, obtenue le 13 avril 2018 par un décret pris en Conseil d'État, la Fondation pour les Monuments Historiques a été dotée d'une personnalité juridique, devenant ainsi pleinement autonome et opérationnelle. Conformément à ce nouveau statut, une réorganisation structurelle a dû être mise en œuvre courant 2018 avec la nomination d'un conseil d'administration composé de 15 personnes et le recrutement de deux salariées.

QU'EST-CE QU'UNE FONDATION ?

Une fondation est un organisme à qui l'on affecte des biens, des droits ou des ressources en vue d'accomplir une œuvre d'intérêt général dans l'un des domaines suivants : philanthropie, éducation, sciences, social, humanitaire, sport, famille, culture, art ou environnement. Une Fondation doit œuvrer pour le bien collectif, être gérée de manière désintéressée et agir à des fins non lucratives ; elle ne peut ni rechercher des profits, ni servir des intérêts privés.

La création d'une fondation repose sur un engagement financier de ses créateurs – appelés fondateurs – ce qui la distingue d'une association.

Nouvelles prérogatives et ambitions

Ayant franchi une étape déterminante avec sa reconnaissance d'utilité publique, de nouveaux défis s'offrent à la Fondation pour les Monuments Historiques :

- Accroître le nombre de projets soutenus annuellement ;
- Accueillir et gérer des monuments sous forme de fondations abritées ;
- Créer une formation diplômante de gestionnaire de monument historique ;
- Créer un conservatoire des abords pour protéger l'environnement des monuments historiques.

Accroître le nombre d'aides pour la restauration et la mise en accessibilité des monuments historiques

Depuis plusieurs années, les subventions publiques diminuent et la place du mécénat devient, de fait, essentielle au financement de la restauration des monuments historiques. Par ailleurs, tous les établissements recevant du public ont, depuis une loi de 2005, une obligation de mise en accessibilité des bâtiments et de leur environnement pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif ou intellectuel). L'étude de faisabilité et les travaux de mise en accessibilité constituent des coûts importants à la charge du propriétaire et pour lesquels il n'existe pas aujourd'hui de subventions publiques dédiées.

Depuis sa création, la Fondation lance chaque année un appel à candidatures afin d'encourager des travaux de restauration et de mise en accessibilité au sein des monuments et jardins historiques. Le nombre de projets soutenus et le montant des soutiens apportés dépendent entièrement de la collecte annuelle de la Fondation, laquelle a diminué ces deux dernières années en raison du passage de l'impôt sur la fortune (ISF) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). En 2019, sur plus de 60 dossiers de candidatures reçus dans le cadre de nos aides projets Restauration et Accessibilité, la Fondation n'a pu sélectionner que 4 projets.

Accueillir et gérer des monuments sous forme de fondations abritées

À l'heure actuelle, de nombreux monuments sont vendus en l'absence de repreneurs dans la famille (absence d'héritiers ou d'héritiers motivés). L'ensemble patrimonial que constituent le monument, les objets mobiliers et le domaine sont morcelés par les successions successives. À cette amputation s'ajoute généralement une diminution des moyens pour gérer les monuments historiques. Pour répondre à ces problématiques, la Fondation a obtenu en 2018 le statut d'abritante en même temps que la reconnaissance d'utilité publique. Grâce à la connaissance des problèmes de transmission et de gestion, la Fondation propose d'abriter, sous certaines conditions, des monuments historiques. Elle fait prévaloir une gouvernance raisonnée dans l'intérêt du monument, le cas échéant en collaboration avec la famille directe ou indirecte et selon la volonté du fondateur.

La Fondation étudie les demandes de fondation abritée au regard de plusieurs critères permettant de déterminer si les moyens financiers apportés à la fondation abritée équilibrent les charges liées à la gestion du monument et garantissent une certaine pérennité. Les actifs affectés à la fondation abritée pour garantir l'entretien du monument sont eux aussi exonérés de droits.

Créer une formation diplômante de gestionnaire de monument historique

Être gestionnaire d'un monument historique, public ou privé, nécessite aujourd'hui des connaissances techniques très spécifiques et dans des domaines variés (protection, mise en valeur, financements publics et privés, fiscalité, abords, environnement...). Face à ce constat, la Fondation souhaite développer la formation professionnelle de gestionnaires de monuments historiques en finançant un enseignement au sein d'une grande école (commerce, management, hôtellerie...) ou d'une université en partenariat avec des acteurs reconnus de la gestion en France et à l'étranger.

Pour permettre aux propriétaires de suivre cette formation, tout en étant en parallèle impliqués dans la gestion de leur monument, le format des cours serait adapté en conséquence en privilégiant des sessions courtes et des cours du soir.

Créer un conservatoire des abords

La Fondation souhaite participer activement à la préservation des abords de monuments historiques, gravement menacés en différentes circonstances. Ces nuisances peuvent être sonores, visuelles ou physiques (projets de construction, implantation d'éoliennes, contournement de routes...). Le terme « abords » est entendu au sens large de telle sorte qu'il englobe, outre les abords des monuments historiques, la notion de site patrimonial remarquable, site naturel, site reconnu comme patrimoine mondial par l'Unesco mais également, tous terrains susceptibles de faire l'objet de constructions ayant des répercussions sur les perspectives architecturales ou

Organisation, conseil d'administration et équipe

Le siège de la Fondation pour les Monuments Historiques se situe dans le 5^e arrondissement de Paris, au sein de l'Hôtel de Nesmond, monument historique inscrit par arrêté du 23 octobre 1962 (porte d'entrée, façades et toitures des bâtiments entourant la cour). La Demeure Historique met à disposition une partie de ses espaces de travail et de sa bureautique, moyennant un loyer annuel. Cette organisation permet à la Fondation pour les Monuments Historiques de réduire ses frais de fonctionnement.

La stratégie et la cohérence des actions de la Fondation pour les Monuments Historiques sont garanties par sa gouvernance et leur mise en œuvre est assurée par une équipe de deux personnes.

Le conseil d'administration au 31.12.2019

La gouvernance de la Fondation est assurée par un conseil d'administration composé de quinze membres dévoués à la cause des monuments historiques. Le conseil d'administration est chargé de définir les lignes directrices de la Fondation pour les Monuments Historiques et de contrôler leur mise en œuvre, ainsi que de voter le budget, surveiller la gestion et approuver les comptes. Il est composé de professionnels, d'experts, de représentants d'associations de défense et de mise en valeur du patrimoine ainsi que de représentants des membres fondateurs.

Tous bénévoles, les quinze membres du conseil d'administration sont répartis au sein de trois collèges :

- Collège des Fondateurs
- Collège des Personnalités qualifiées
- Collège des Amis

L'équipe au 31.12.2019

La conduite opérationnelle des missions et des actions de la Fondation est assurée par une équipe de deux salariées à temps plein.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoît Bassi
Président

Dominique Flahaut de la Billarderie
Vice-présidente

Jean de Lambertye
Vice-président

Robert de Metz
Secrétaire

Philippe Lanternier
Trésorier

Joseph de Colbert

Éric Molinié

Jean d'Haussonville

Hervé Novelli

Dominique Henriot

Marc-Louis Sanson

Tristan Le Lous

Richard Thil

Olivier de Lorgeril

Jean Mallot
Commissaire du gouvernement

L'ÉQUIPE

Stéphane Jouannet
Directrice

Marie-Élise Louges
Chargée de projet



Les actions

Présentation des prix et bourses d'études

Chaque année, la Fondation pour les Monuments Historiques lance des appels à projets auprès de propriétaires de monuments historiques, d'étudiants en métiers d'art et de doctorants. Chaque prix, aide à projets ou bourse d'études qu'elle attribue fait l'objet d'une sélection par un jury indépendant, composé d'experts et de personnes qualifiées. Les membres du jury sont chargés d'étudier les dossiers de candidature et de sélectionner ceux qui bénéficieront d'un soutien de la Fondation. La sélection des projets se fait au regard de différents critères selon l'objet du prix : les motivations du candidat, l'urgence d'un programme de travaux, l'intérêt historique et architectural d'un monument, l'apport scientifique et technique que représente un sujet de recherche, etc.

Au total, entre 2018 et 2019, une trentaine de réunions de jury se sont tenues pour étudier plus de 200 dossiers de candidatures.



→ Château de Commarque.

Aide à projets Restauration

Montant : entre 5 000 € et 30 000 €

avec le mécénat de la Fondation pour les Monuments Historiques

La Fondation pour les Monuments Historiques lance chaque année cet appel à projets qui a pour objet d'encourager tous programmes de restauration de monuments ou de leurs dépendances, protégés au titre des monuments historiques, classés ou inscrits.

Le Grand Trophée des monuments historiques

Montant : 30 000 €

avec le mécénat de la Fondation pour les Monuments Historiques

Ce prix s'adresse aux propriétaires privés qui ont accompli une restauration exemplaire au sein d'un monument ou d'un jardin historique, dès lors qu'il est classé ou inscrit et accessible au public. Il peut venir récompenser soit un programme de restauration d'un monument ou de ses dépendances, soit un programme de restitution ou de recréation d'un parc ou d'un jardin.

Le prix est attribué par la Fondation pour les Monuments Historiques et bénéficie d'un partenariat média avec le Figaro Magazine et Propriétés Le Figaro.

Prix François Sommer

Montant : 20 000 €

avec le mécénat de la Fondation François Sommer

Ce prix a vocation à soutenir la restauration de décors en lien avec la chasse, la pêche et, plus généralement, la relation de l'homme à l'animal (peinture murale, bas-relief, vitraux...) ou à encourager les travaux de sauvegarde d'un édifice répondant à l'une de ses catégories (chenil, écurie, sellerie, pavillon de chasse, maison forestière, vivier, pêcherie, pigeonnier...).

Aide à projets Accessibilité

Montant : entre 5 000 € et 20 000 €

avec le mécénat de la Fondation pour les Monuments Historiques

Cette aide à projets, unique en France, permet d'encourager un programme de travaux dans un monument ou un jardin historique, ou leurs abords, incluant des adaptations destinées à favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou intellectuel. Ces travaux peuvent consister en des aménagements ou l'installation d'équipements adaptés, la mise en place de supports pédagogiques ou d'aide à la visite, etc.

Prix Sotheby's

Montant : 20 000 €

avec le mécénat de Sotheby's

Lancé tous les deux ans, le Prix Sotheby's permet d'encourager la restauration d'un décor intérieur de qualité situé dans un monument historique (fresques, boiseries peintes, moulures, papiers peints...).

Prix du Jeune Repreneur

Montant : 25 000 €

avec le mécénat de Patrice Besse, Dominique de la Fouchardière (SLA Verspieren) et la Fondation pour les Monuments Historiques

En remettant ce prix, la Fondation pour les Monuments Historiques souhaite encourager la reprise récente d'un monument historique. L'objectif est d'accompagner un jeune repreneur âgé de 18 à 45 ans et propriétaire-gestionnaire du monument depuis moins de cinq ans. Le repreneur peut être soit un héritier ou donataire en ligne directe ou indirecte, soit un nouvel acquéreur. Au-delà de l'aide financière, le prix comprend un accompagnement personnalisé offert par les membres du jury en fonction de leurs compétences respectives.

Prix French Heritage Society

Montant : entre 5 000 \$ et 25 000 \$
avec le mécénat de French Heritage Society

Association américaine à but non lucratif, French Heritage Society aide à préserver le patrimoine français, en France et aux États-Unis. Grâce à la générosité de ses « chapters », elle remet chaque année des prix pour des travaux de restauration au travers de plusieurs associations françaises. En partenariat avec la Fondation pour les Monuments Historiques, le Prix French Heritage Society a vocation à soutenir des travaux de restauration, en complément de subventions publiques, au sein de monuments, de jardins ou de parcs historiques (toiture, décors, système hydraulique, fabrique...).

Prix Décors Sculptés

Montant : 15 000 €
avec le mécénat de Catherine de Montmarin-Monnoyeur

Ce prix permet d'encourager les travaux de conservation ou de restauration de décors sculptés (statues, bancs, fontaines, bassins...) situés dans un jardin ou un parc protégé au titre des monuments historiques.

Prix Dendrotech

Montant : environ 5 000 €
avec le mécénat de compétence de Dendrotech

La société Dendrotech offre une analyse dendrochronologique d'une valeur de 5000 € permettant la datation d'un élément en bois situé dans un monument ou un jardin historique (charpente ou éléments structurels en bois, huisseries, arbre remarquable...).

Bourses d'études en Métiers d'art de la restauration

Montant : selon appréciation du jury
avec le mécénat de Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Cette bourse d'études a vocation à soutenir l'émergence de jeunes talents dans une grande variété de métiers d'art et de spécialités de restauration (sculpture, peinture, dorure, taille de pierre, ébénisterie, ferronnerie...). Elle s'adresse aux candidats poursuivant leur formation en Ile-de-France.

Bourses d'études en Recherche

Montant : 5 000 €
avec le mécénat de la Compagnie des Architectes en Chef des Monuments Historiques

Cette bourse d'études permet d'encourager un doctorant dont le sujet de recherche peut aborder aussi bien l'histoire de l'architecture que les techniques de construction et de conservation de monuments historiques, ou encore la théorie, les principes fondateurs et les doctrines rattachées à la restauration du patrimoine, en France ou en comparaison avec l'étranger. Au-delà du soutien financier qui est apporté pour faciliter le travail de recherche et de rédaction de sa thèse, l'attribution de cette bourse participe aussi à la diffusion de ses travaux et contribue à l'avancée scientifique, technique et théorique de tous les domaines en lien avec la pérennisation des monuments historiques.

■ Pour connaître la composition des jurys, rendez-vous dans les annexes.



→ Romain Perez, étudiant à l'Institut national du patrimoine, a obtenu une bourse d'études en 2018.

Palmarès 2018

En 2018, grâce à nos mécènes et donateurs, a accordé dix-huit soutiens à des chantiers de restauration de monuments historiques et cinq bourses d'études à des étudiants en métiers d'art de la restauration et en recherche.



→ Château de la Jumellière (Maine-et-Loire), lauréat en 2018 du Prix du Jeune Repreneur.

GRAND TROPHÉE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Château de Commarque (Dordogne) - 30 000 €

AIDE À PROJETS RESTAURATION

Château de Chambord (Loir-et-Cher) - 65 000 €

Château de Carneville (Manche) - 20 000 €

Château de Caumont (Gers) - 10 000 €

Maison Sévigné (Saône-et-Loire) - 5 000 €

PRIX FRENCH HERITAGE SOCIETY

Château de Bourron (Seine-et-Marne) - 20 000 \$

Château de Carneville (Manche) - 20 000 \$

Château de Caumont (Gers) - 15 000 \$

Château du Taillis (Seine-Maritime) - 15 000 \$

Manoir d'Agnès Sorel (Seine-Maritime) - 10 000 \$

Château d'Esquelbecq (Nord) - 10 000 \$

Domaine de Penthièvre (Seine-Maritime) - 4 000 \$

PRIX DU JEUNE REPRENEUR

Château de la Jumellière (Maine-et-Loire) - 25 000 €

PRIX FRANÇOIS SOMMER

Château de Panloy (Charente-Maritime) - 20 000 €

PRIX SOTHEBY'S

Château de Beynac (Dordogne) - 10 000 €

Château de Caumont (Gers) - 10 000 €

PRIX DÉCORS SCULPTÉS

Château de Canon (Calvados) - 5 000 €

PRIX DENDROTECH

Maison Sévigné (Saône-et-Loire) - 5 000 €

BOURSES D'ÉTUDES EN MÉTIERS D'ART DE LA RESTAURATION

Audrey Bouchitté - 5 000 €

Romain Perez - 5 000 €

Nadia Zine - 5 000 €

Joséphine de Moegen - 2 500 €

BOURSES D'ÉTUDES EN RECHERCHE

Rafaël-Florian Helfesstein - 5 000 €

Palmarès 2019

En 2019, seize soutiens à des monuments historiques ont été alloués, auxquels s'ajoutent quatre bourses d'études en métiers d'art de la restauration et quatre aides pour des projets inédits dans le domaine de la recherche, de la culture et de l'innovation en lien avec le patrimoine protégé.



→ Abbaye Saint-Martin du Bourg (Yonne), lauréate du Prix du Jeune Repreneur en 2019.

GRAND TROPHÉE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Abbaye de Clarté-Dieu (Indre-et-Loire) - 30 000 €

AIDE À PROJETS RESTAURATION

Château de Chambord (Loir-et-Cher) - 65 000 €

Château des Onglées (Ille-et-Vilaine) - 10 000 €

Château de Rametz (Nord) - 10 000 €

Église de Sainte-Céronne-lès-Mortagne (Orne) - 10 000 €

AIDE À PROJETS RESTAURATION

Château de Cazeneuve (Gironde) - 5 000 €

PRIX FRENCH HERITAGE SOCIETY

Château de Septème (Isère) - 24 000 \$

Château de la Montagne (Nièvre) - 20 000 \$

Château de la Verrerie (Cher) - 20 000 \$

PRIX DU JEUNE REPRENEUR

Église Saint-Martin-du-Bourg d'Avallon (Yonne) - 25 000 €

PRIX FRANÇOIS SOMMER

Château de la Ferté-Imbault (Loir-et-Cher) - 20 000 €

PRIX DÉCORS SCULPTÉS

Abbaye de Fontfroide (Aude) - 10 000 €

Villa Médicis, Académie de France à Rome (Italie) - 10 000 €

PRIX DENDROTECH

Maison des Dragons à Cluny (Saône-et-Loire) - 5 000 €

BOURSES D'ÉTUDES EN MÉTIERS D'ART DE LA RESTAURATION

Alexandre Beauné - 5 000 €

Marie Grima - 5 000 €

Mathilde Capelli - 4 000 €

Catherine Teixeira - 3 000 €

AUTRES SOUTIENS

Belles Églises - 20 000 €

École Pratique des Hautes Études - 1 500 €

La Demeure Historique - 10 000 €

Les Parenthèses de Pornic - 12 000 €

An artistic illustration of two birds in a garden. The bird on the left is a tall, slender bird with a long, pointed beak, standing on a blue rock. The bird on the right is a shorter, plumper bird with a shorter beak, also standing on a blue rock. The background features various plants, including green leaves, white flowers, and a large, textured brown tree trunk. The overall style is soft and painterly.

FOCUS

sur certains

lauréats

Manoir d'Agnès Sorel (Seine-Maritime)

Situé au Mesnil-sous-Jumièges, le Manoir d'Agnès Sorel, autrefois appelé le Manoir de la Vigne, est resté une dépendance de l'abbaye de Jumièges jusqu'à la Révolution française. Édifié en 1325, le bâtiment servait aux moines pour récolter et cultiver le raisin. L'intérieur est richement décoré de peintures armoriées encore visibles aujourd'hui, grâce auxquelles on a pu identifier des barons normands, des donateurs de l'abbaye mais également d'illustres visiteurs ainsi que certaines familles royales et princières. Les armes de France et de Navarre sont également représentées sur la voûte de la grande salle.

Le Manoir est aussi célèbre pour avoir accueilli les derniers instants d'Agnès Sorel, favorite de Charles VII. En février 1450, celle qu'on appelait la « Dame de Beauté » succombe sur place à l'âge de 28 ans, après avoir été mystérieusement empoisonnée au mercure.

En 1993, l'état du Manoir d'Agnès Sorel s'approchait de celui d'une ruine. La partie ouest du bâtiment principal commençait à s'effondrer et il devenait urgent d'intervenir. Classé au titre des monuments historiques cette même année, le Manoir fait l'objet d'un vaste programme de restauration depuis vingt-cinq ans, conduit par la passion et la détermination de ses propriétaires, Marc et Élisabeth Laurent.

Lauréat du Prix French Heritage Society (10 000 \$) en 2018

Le programme de restauration concerne l'ensemble de la toiture et de la charpente du corps central du Manoir. Le Prix French Heritage Society a été attribué plus précisément pour la restitution de la voûte en merrains de la grande salle et de la chambre où mourut Agnès Sorel.

« Ce prix nous a apporté de la notoriété et nous apportera également une amélioration des conditions de visite et d'exposition, une fois les travaux terminés.

Aujourd'hui, nous pensons également à la question de la transmission : nous souhaitons que se poursuivent les animations et les visites après nous. »

Marc Laurent, propriétaire du Manoir Agnès Sorel



Château de Beynac (Dordogne)

Surplombant la rivière Dordogne, le donjon est la partie la plus ancienne du château de Beynac, daté du XII^e siècle. Un siècle plus tard, sont construits de nouveaux logis, à flanc de falaise, avec une haute tour et des cuisines, dotées d'une cheminée colossale. Au XIV^e siècle, le château est au cœur du tumulte de la Guerre de Cent Ans, au cours de laquelle la Dordogne sert de frontière entre les terres françaises et anglaises. Les XVI^e et XVII^e siècles sont plus apaisés et Beynac est alors doté de fastueux décors : escalier Renaissance, boiseries peintes, cheminées... Le château, ses murs d'enceinte et ses terrasses sont classés au titre des monuments historiques depuis 1944.

Menaçant ruine après une longue période d'abandon, la forteresse de Beynac a été acquise en 1961 par Lucien et Denise Grosso. N'ayant pas d'héritiers, le couple a cédé la nue-propriété du monument en 2001. Audrey de Montgolfier en assure la gestion depuis 2016, épaulée par une équipe de collaborateurs passionnés et fidèles.

Lauréat du Prix Sotheby's (10 000 €) en 2018

En 2018, la Fondation pour les Monuments Historiques a accordé le Prix Sotheby's au château de Beynac, afin de restaurer les décors peints de la salle des armures et du cabinet, deux pièces faisant partie du circuit de visite. Les peintures datent du milieu du XVII^e siècle et puisent leur répertoire dans le maniérisme de la Renaissance : motifs végétaux en grisaille, médaillons illustrant des allégories, grotesques, faux-marbre... Devenus à peine visibles sous leur vernis et la poussière, ces décors ont aussi fortement souffert d'infiltrations anciennes, provoquant des pourrissements et des moisissures. Jusqu'à présent, aucune intervention de restauration n'avait été réalisée.

« Beynac nous rappelle l'importance toujours croissante du patrimoine dans le cœur des Français. Saisi par la silhouette médiévale, le promeneur ne peut échapper à l'emprise souveraine des lieux.

La maison Sotheby's est particulièrement heureuse de participer à la restauration de ce lieu iconique. Le prix Sotheby's consacre un décor intérieur inamovible, généralement une salle à décors peints. Le décor de la salle des armures et du cabinet de Beynac s'inscrit parfaitement dans cette conception.

Ce prix confirme aussi la reconnaissance de Sotheby's à l'égard de courageux propriétaires soucieux de pérenniser un lieu où l'âme accroche le cœur et raconte ainsi les générations qui se succèdent pour maintenir haut les couleurs de la France. »

Mario Tavella, Président de Sotheby's France, mécène du prix



Château de Bourron (Seine-et-Marne)

Le château de Bourron est construit à la fin du XVI^e siècle à l'emplacement d'une ancienne forteresse médiévale. Situé à Bourron-Marlotte, au cœur d'un parc de quarante hectares, il est entouré de douves en eaux vives et flanqué de deux petits pavillons. Son emblématique escalier en fer-à-cheval est à l'origine du surnom affectueux qui lui est souvent donné, celui de « petit Fontainebleau ». Les façades et toitures du château, la cour d'honneur, les douves et le parc sont classés depuis 1971.

Le château de Bourron a notamment accueilli, en octobre 1725, Stanislas Leczinski, ex-roi de Pologne. C'est en 1878 qu'il est acquis par les Montesquiou-Fezensac, une famille d'ancienne noblesse du Gers qui l'occupe toujours. D'importantes campagnes de restauration et d'aménagement ont été menées par les actuels propriétaires, Guy et Estrella de Cordon, comme le ravalement de la façade Nord (2001-2005), les travaux de restauration de la chapelle (2002) ou ceux du grand canal du château (2008-2010).

Lauréat du Prix French Heritage Society (20 000 \$) en 2018

Le programme de restauration concerne l'escalier en fer-à-cheval du château de Bourron. N'ayant subi aucune intervention majeure depuis le XVII^e siècle, l'escalier souffrait d'infiltrations et d'un affaissement, mettant gravement en cause ses fondations. Les travaux ont consisté à reprendre et remplacer les pierres et les balustres qui s'effritaient, nécessitant de démonter et remonter entièrement l'escalier.

« Grâce à l'accompagnement de la Fondation pour les Monuments Historiques, nous avons obtenu des aides publiques mais aussi le soutien de mécènes, dont French Heritage Society avec le soutien de son Paris Chapter. »

Guy de Cordon, propriétaire du château de Bourron



Château de Canon (Calvados)

C'est durant la seconde moitié du XVIII^e siècle que Jean-Baptiste Jacques Elie de Beaumont, avocat au Parlement de Paris et Intendant des Finances du Comte d'Artois (futur Charles X), acquiert le domaine et se lance dans des travaux colossaux qui provoqueront sa ruine. Il est notamment à l'origine de l'ajout du premier étage du château, ainsi que des balustres à l'Italienne et des vases sculptés permettant de dissimuler la nouvelle toiture d'ardoises. Il crée également les « Chartreuses », ces treize jardins clos de murs et reliés par une enfilade d'ouvertures en plein cintre, dont il établit lui-même les plans. Après avoir écrit « Canon est un cancer qui me ronge », il meurt très endetté, en 1786. Par la suite, Canon souffrira gravement de la dernière guerre : en juin 1944, un hôpital allemand est installé dans le château, la ferme du Nord est victime d'une bombe américaine et certaines dépendances sont réquisitionnées, en 1945, pour loger des réfugiés travaillant à la restauration des voies ferrées de la région.

Le parc de 15 hectares est classé au titre des monuments historiques et labellisé « Jardin Remarquable » en raison de l'ensemble exceptionnel que constituent ses parterres, bosquets, fabriques, cours d'eau, canaux et statues. La famille de Mézerac est aujourd'hui très impliquée dans la restauration et la mise en valeur du domaine, géré collectivement par neuf associés regroupés au sein d'une SCI familiale.

Lauréat du Prix Décors Sculptés (5 000 €) en 2018

Vingt-six statues en marbre blanc de Carrare agrémentent la visite des jardins du château de Canon, importées d'Italie au XVIII^e siècle par Jean-Baptiste Elie de Beaumont. Elles représentent des figures mythologiques, des personnages de la commedia dell'arte ou encore des empereurs romains. Sensibles aux intempéries et aux changements climatiques, vingt d'entre elles ont fait l'objet d'une restauration en 2018, financée en partie par une campagne de financement participatif, mais six sculptures restaient en attente, faute de financement pour pouvoir achever ce programme. Le Prix Décors Sculptés a donc été attribué pour la restauration des six sculptures restantes et de leur socle.

« Nous sommes extrêmement reconnaissants à l'égard de notre mécène, Catherine de Montmarin Monnoyeur, et de la Fondation pour les Monuments Historiques car la restauration de ces sculptures est une opération onéreuse et que cela semblait difficile de la faire passer en priorité quand le budget alloué aux travaux est déjà très juste et que les charges d'entretien incompressibles sont importantes. En apportant un complément de financement, ce prix nous donne la chance de restaurer des éléments qui n'auraient peut-être pas pu être traités à temps et qui sont pourtant d'un intérêt historique et artistique essentiels. »

Marguerite de Mézerac, propriétaire du château de Canon



Château de Carneville (Manche)

Niché dans le creux d'une vallée du Val de Saire, le château de Carneville, avec ses deux manoirs datant de la fin du XVII^e siècle et sa charmante boulangerie en toit de chaume datée de 1725, est un riche témoignage de l'architecture rurale du Cotentin et de ses châteaux de plaisance. La construction du logis principal débute en 1755 mais est suspendue à la Révolution car les propriétaires rencontrent alors de graves difficultés financières. Les travaux reprendront avec le dernier comte de Carneville et se poursuivront jusqu'en 1923. Par la suite, en 1927, la famille de Tocqueville se porte acquéreuse du domaine et achève sa réhabilitation en l'adaptant aux besoins et au mode de vie de l'entre-deux guerres.

Les façades et toitures du château sont classées depuis 1975, ainsi que plusieurs pièces avec leur décor (salle à manger, bureau, petit salon, chambres et cheminées). Les façades et toitures des communs et de la boulangerie ont été inscrits la même année.

L'actuel propriétaire, Guillaume Garbe, a acquis le château de Carneville en 2012, alors âgé de 21 ans. Diplômé de l'École du Louvre et expert en peinture de l'école de Barbizon, il avait pour projet de sauver ce monument avec son père, un antiquaire partageant la même passion que lui pour le patrimoine. Suite à son décès, le jeune homme a décidé de poursuivre cette vaste entreprise en sa mémoire.

Lauréat de l'aide à projets Restauration (20 000 €) et du Prix French Heritage Society (20 000 \$) en 2018

En 2017, un diagnostic sanitaire a permis de constater que la mэрule avait envahi près de 1 000 m² du logis principal, ce qui représente 60 % du château. Ce champignon qui se développe avec l'humidité et s'attaque au bois, avait déjà colonisé les charpentes, les solives, les boiseries XVIII^e et les huisseries. Un vaste chantier de traitement est nécessaire pour stopper la contagion et assainir l'édifice, travaux pour lesquels ces deux soutiens lui ont été accordés.

La boulangerie artisanale du château de Carneville est de nouveau en fonctionnement depuis 5 ans, elle est la seule boulangerie du village et produit quatre tonnes de pain par an.



Château de Caumont (Gers)

Situé à Cazaux-Savès, dans le Gers, le château de Caumont a été édifié entre 1525 et 1535 et appartient à la même famille depuis son origine. Assis sur deux niveaux de souterrains voûtés, il conserve encore les deux tourelles qui flanquaient l'ancienne porte d'entrée avec son pont levis, aujourd'hui disparue. Joyau de la Renaissance, Caumont est un château défensif tourné vers la plaisance et l'apparat, comme en témoigne sa galerie avec son sol de mosaïques. A l'intérieur, il présente des décors peints et des boiseries apparus au XVIII^e siècle. En 2018, un diagnostic réalisé par un architecte du patrimoine et un économiste a fait état de plusieurs urgences, parmi lesquelles figurent certaines toitures, la galerie et l'escalier à vis de la tour Nord.

Ghislain et Mathilde de Castlebajac ont repris le château en 2014 pour poursuivre cette aventure familiale. Afin d'organiser l'exploitation économique du bâtiment et pour gérer au mieux les nombreux chantiers de travaux, le couple et leurs enfants ont quitté Paris pour s'installer à plein temps à Caumont.

Lauréat de l'aide à projets Restauration (10 000 €) en 2018

Le programme des travaux concerne l'escalier à vis, daté du XVI^e siècle, qui se trouve dans la tour Nord du château principal. Son état s'est considérablement dégradé du fait de sa proximité avec le point de collecte et d'évacuation des eaux pluviales de la cour intérieure, qui se situe au pied même de la tour. Le contact répété avec l'eau et l'humidité a engendré d'importants dégâts à l'intérieur : certaines marches en pierre sont brisées et les maçonneries sont pulvérulentes et délavées. En prévision des travaux, l'escalier a été étayé sur les deux premiers niveaux et son accès est condamné.

Lauréat du Prix French Heritage Society (20 000 \$) en 2018

Les travaux envisagés se concentrent sur la galerie Louis XIII qui se trouve dans l'aile Sud du château principal, et en particulier sur les menuiseries. La galerie offrant une vue imprenable sur le château, le souhait des propriétaires est de la réhabiliter et d'en faire un salon de thé.

Lauréat du Prix Sotheby's (10 000 €) en 2018

Le prix concerne la restauration des fresques de style néogothique présentes dans le salon troubadour. Réalisées au XIX^e siècle, elles mêlent des éléments fantastiques et végétaux en trompe l'œil ainsi que des devises et des armoiries qui racontent l'histoire de famille des propriétaires. Aujourd'hui, ce décor est fortement dégradé, dû au vieillissement des structures ainsi qu'à des défauts d'étanchéité des toitures. Les travaux prévoient une consolidation des enduits, un refixage de la couche picturale, une reprise des accidents de surface et une réintégration picturale des usures et des lacunes.



Château de Cazeneuve (Gironde)

Situé à Préchac, en Nouvelle-Aquitaine, le château de Cazeneuve est édifié au XIII^e siècle par la famille d'Albret. Henri IV hérite de ce château à la mort de sa mère, Jeanne d'Albret, et y assigne à résidence la Reine Margot dans l'attente de l'annulation de leur mariage. Le château s'insère dans un grand parc arboré de 40 hectares, classé Natura 2000, comprenant des jardins à l'anglaise datant du milieu du XIX^e siècle.

Cette ancienne résidence royale appartient à la même famille depuis son origine, représentée aujourd'hui par Louis de Sabran-Pontevès, et accueille pas moins de 50 000 visiteurs chaque année.

Lauréat de l'aide à projets Accessibilité (5 000 €) en 2019

Depuis 2018, une réflexion avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine était engagée autour de la mise en accessibilité du monument aux personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif ou intellectuel). L'enjeu était notamment de rendre accessible les deux chemins de ronde qui font le tour du château au premier étage. Toutes les pièces du rez-de-chaussée étant voutées, y compris les couloirs, il était impossible d'installer un ascenseur sans porter atteinte à l'intégrité du monument. Pour pallier à cette impossibilité technique, il ne restait qu'une seule possibilité : utiliser l'emplacement d'une tour effondrée au XVIII^e siècle pour reconstruire une nouvelle tour destinée à dissimuler l'ascenseur ainsi qu'à recevoir des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'esthétique de la nouvelle tour sera en accord avec l'architecture du monument pour assurer une harmonie d'ensemble.

Pour réaliser ces travaux, un investissement de 700 000 € est nécessaire, dont 300 000 € seront issus du mécénat. Les propriétaires ayant présenté en 2019 leur candidature à l'aide à projets Accessibilité, la Fondation pour les Monuments Historiques a décidé de soutenir le projet à hauteur de 5 000 €.

« Au décès brutal de mon père, en avril 2014, j'ai décidé de reprendre la propriété familiale. Je souhaitais continuer l'œuvre de restauration à laquelle mon père s'était attaché pendant de longues années et essayer du mieux possible de perpétuer ce monument dans la famille. »

Louis de Sabran-Pontevès, propriétaire du château de Cazeneuve



Vue de l'angle Sud-Ouest



Vue depuis la cour intérieure

Château de Commarque (Dordogne)

Situé à quelques kilomètres de Sarlat, le castrum de Commarque, avec sa grotte du Magdalénien (15 000 avant J.-C.) et son village troglodyte (6 000 avant J.-C.), est un monument emblématique du Périgord noir. Le château et son puissant donjon jouissent d'une position exceptionnelle, implantés à l'aplomb d'une falaise et dominant des abris sous roche. L'édifice est principalement construit entre le XIII^e et le XVI^e siècle et a autrefois compté quatre niveaux. Les murs imposants de façade sont aujourd'hui encore debout, bien que les structures intermédiaires aient disparues. Condamné à l'oubli une partie au début du siècle dernier, le castrum a été redécouvert en 1943 grâce aux recherches entreprises par l'architecte en chef des monuments historiques Yves-Marie Froidevaux, lesquelles ont abouti à de précieux relevés in situ et ont débouché au classement du site la même année.

Resté dans la même famille depuis le XI^e siècle, le château est repris en 1972 par Hubert de Commarque et son épouse. Il fait aujourd'hui l'objet d'une transmission à leurs deux enfants, Jean et Aude. Pour ces jeunes trentenaires, la gestion du site et la valorisation de ce patrimoine familial fait la part belle aux nouvelles technologies, aux réseaux sociaux et au tourisme 2.0.

Lauréat du Grand Trophée de la plus belle restauration (30 000 €) en 2018

Au début des années 1960, le château n'est plus visible car presque totalement enseveli sous la végétation. Les murs des grands corps de logis, datés du XIII^e et XVI^e siècle, sont déjà effondrés et la tour d'escalier octogonale menace à son tour de s'écrouler. C'est Hubert de Commarque qui donne l'impulsion nécessaire pour le lancement des travaux urgents et le déblaiement du site, mobilisant de nombreux corps de métier. Les travaux ont, depuis, permis l'ouverture à la visite du château qui accueille désormais 50 000 visiteurs par an.

En 2018, afin de récompenser cinquante années dédiées au sauvetage du monument, la Fondation pour les Monuments Historiques a remis le Grand Trophée de la plus belle restauration (30 000 euros) à ses propriétaires.

« Ce prix, c'est un véritable encouragement pour nous, et une vraie récompense pour nos parents. C'est aussi la marque d'une passation de flambeau. »

Aude de Commarque, fille d'Hubert et Christine de Commarque, propriétaires



Abbaye de la Clarté-Dieu (Indre-et-Loire)

Fondée en 1239 au cœur de la Touraine, l'abbaye de la Clarté-Dieu est placée dans la filiation directe de Cîteaux, dont elle est la 25^{ème} et dernière fille. Approuvée par Saint Louis en 1248, elle connaît quelques années de prospérité avant de traverser plusieurs siècles sombres : d'abord pillée et incendiée durant la guerre de Cent Ans, l'abbaye doit faire face à un terrible ouragan en 1755. Déclarée bien national pendant la Révolution française, elle est finalement démantelée et mise en vente. Les bâtiments encore debout servent un temps à une exploitation agricole avant d'être laissés à l'abandon.

Au début des années 2000, Patrick et Julita Moussette, respectivement ébéniste et sculpteur, découvrent cette abbaye abandonnée et décident d'en faire l'acquisition pour la restaurer. Depuis 2011, l'ensemble abbatial est classé au titre des monuments historiques.

Lauréate du Grand Trophée des monuments historiques (30 000 €) en 2019

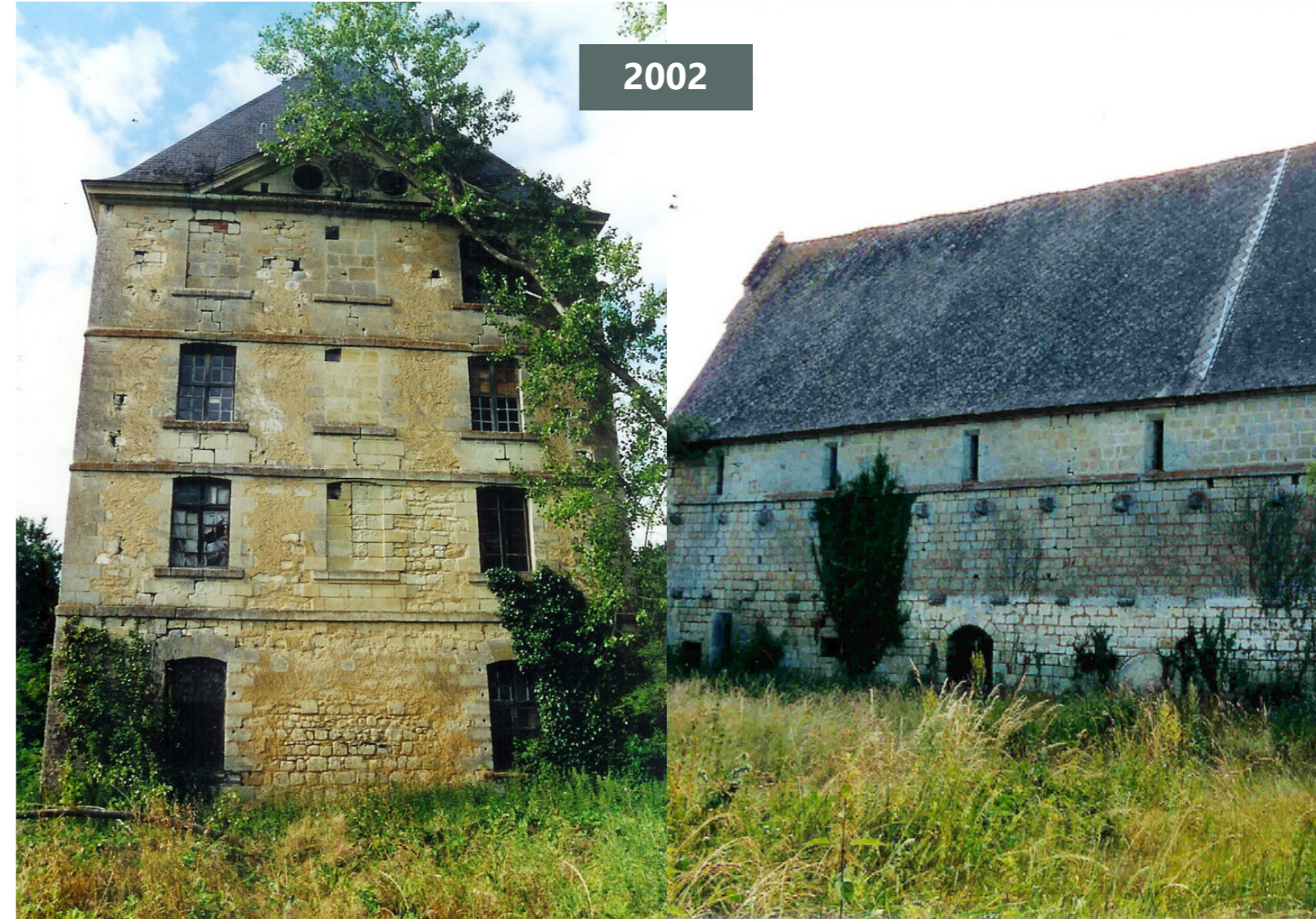
Au début des années 2000, l'abbaye se trouve dans un état de désolation avancé, ouverte aux quatre vents. Le site s'apparente à une décharge à ciel ouvert, certaines toitures sont effondrées, deux peupliers sont tombés sur la façade du logis abbatial datant du XVIII^e siècle et la végétation a recouvert l'intégralité des murs. Il n'y avait plus aucune fenêtre et pas d'électricité ni d'eau courante.

Fort heureusement, Patrick et Julita Moussette sont investis corps et âmes dans la restauration du monument depuis bientôt deux décennies. Après avoir défriché les abords du monument, ils se sont attelés à équiper le logis abbatial des commodités les plus élémentaires (électricité, chauffage et sanitaires). Ils ont ensuite restauré intégralement le bâtiment des convers et les dépendances, consolidé une charpente dont la datation dendrochronologique a livré la date de 1274, révélé au grand jour des vestiges de l'église abbatiale et du cloître, sauvé un impressionnant pressoir du XVIII^e siècle...

Le dévouement des propriétaires à offrir une seconde vie à l'abbaye de la Clarté-Dieu a été récompensé par la Fondation pour les Monuments Historiques qui leur a remis le Grand Trophée de la plus belle restauration en 2019.

« Après dix-sept années de travail acharné, l'aspect général de la Clarté-Dieu a changé. Ce n'est plus la désolation qui frappe les visiteurs, mais sa beauté. »

Patrick et Julita Moussette, propriétaires de l'abbaye de la Clarté-Dieu



2002



2018

Maison des Dragons (Saône-et-Loire)

Située à Cluny et bâtie entre le XII^e et XIII^e siècles, la maison des Dragons tient son nom des sculptures remarquables qui sont visibles depuis la voie publique sur sa façade et qui représentent deux dragons opposés. Si elle a subi d'importantes modifications au cours des siècles, la maison conserve toujours des parties datant de la Renaissance (cloisons, planchers et cheminées). Au tout début du XX^e siècle, pour appliquer un ancien arrêté d'alignement urbain, sa façade a dû être démontée mais a été mal reconstruite : les arrières-linteaux qui protégeaient la claire-voie n'ont pas été remontés et l'arcade du rez-de-chaussée a été remplacée par des poutrelles métalliques qui ont fini par ployer. Ce défaut n'a pas empêché son classement, survenu ultérieurement à l'alignement de la façade. La claire-voie est ainsi classée dès 1931 puis la totalité de la maison est inscrite en 2001.

La Maison des Dragons a été habitée jusque dans les années 1970 et a donc subi des aménagements imposés par la vie moderne. Pour autant, le démontage des ajouts contemporains a permis de retrouver la lisibilité de la maison médiévale.

Le monument a été acquis en 2008 par le Fonds de dotation Cluny qui est une émanation de huit associations locales* de protection du patrimoine. Ce fonds a été créé dans le but de mener une étude scientifique du bâtiment et, dans un second temps, d'accueillir sur place un centre d'interprétation de l'architecture civile médiévale.

Lauréate du Prix Dendrotech (5 000 €) en 2019

Le prix Dendrotech a été attribué à la Maison des Dragons pour parfaire la connaissance scientifique de la maison et notamment de connaître les dates exactes de sa construction et des différentes campagnes de transformation. L'analyse et la datation de plusieurs éléments structurels en bois offerte par la société Dendrotech permettra d'apporter un éclairage nouveau sur ce bâtiment dont la date de construction reste aujourd'hui inconnue.

« Obtenir des datations précises permettra d'éclairer des pans entiers de l'histoire de la Maison des Dragons. À l'heure actuelle, pour donner sa date de construction nous utilisons l'expression "à l'articulation des XII^e et XIII^e siècles". C'est une approximation dont nous souhaitons sortir. »

Claude Pautet, président du Fonds de dotation Cluny, propriétaire de la Maison des Dragons

* Les Amis de Cluny, Castrum Lordo, Julien Griffon 1625, Les Amis du Vieux Berzé, le Renouveau Saint Hyppolyte, L'association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Cluny, la Maison des Echevins, le Centre d'Etudes Clunisiennes.



Château d'Esquelbecq (Nord)

Avec son appareillage en brique rouge et son colombier à bulbe datant du XVII^e siècle, le château d'Esquelbecq est l'un des monuments les plus représentatifs de l'architecture flamande en France. Il a conservé son plan médiéval dont l'origine remonte au XIII^e siècle : un quadrilatère à huit tours et pignons à pas de moineaux, entouré de larges douves. Il possède également un jardin à compartiments qui est caractéristique de la renaissance flamande : symétrie, perspectives courtes, haies, fruitiers palissés, potager, plantes aromatiques et médicinales. Le potager est aujourd'hui cultivé selon les principes de la permaculture et dans le respect des méthodes anciennes. Le domaine est classé depuis 1987.

Cette demeure est devenue en 1945 la propriété de la famille Morael, originaire des Flandres, et est restée habitée jusqu'à l'effondrement du donjon en 1984, emportant avec lui la moitié de l'aile Nord du château. En 1985, tout était à reconstruire : « *c'était un chantier qui nous paraissait insurmontable. Inhabité et ouvert aux intempéries, ce n'est qu'en 2005 que mes parents vont entamer la première phase de travaux de sauvetage du château* », précise Johan Tamer Morael qui œuvre aujourd'hui à son tour pour le projet de réhabilitation du domaine. Le dévouement de toute la famille a été récompensé en 2017 avec le Grand Trophée de la plus belle restauration, prix décerné par la Fondation pour les Monuments Historiques.

Lauréat du Prix French Heritage Society (10 000 \$) en 2018

La toiture en ardoise du colombier, surmontée d'un bulbe décoratif porteur d'une girouette, était en très mauvais état. tout comme les quatre lucarnes avec leurs frontons décorés de fers ornés et leurs tables d'envoi en bois. Le programme de travaux intègre également une reprise des maçonneries et des joints de façade. L'opération doit permettre de remédier aux problèmes d'infiltrations des eaux de pluie et représente un coût total de 50 000 €.

La Fondation pour les Monuments Historiques, grâce au mécénat de French Heritage Society (Dallas Chapter), a pu soutenir la restauration du colombier à hauteur de 10 000 dollars. L'inauguration des travaux a eu lieu à l'occasion des Journées des plantes en avril 2019 avec un symbolique lâcher de pigeons.

« Ce prix nous a apporté un grand soutien, à la fois moral et financier. Il nous a permis de nous concentrer pleinement sur la restauration du colombier et d'aller dans les moindres détails pour la réaliser au mieux. »

Johan Tamer Morael, propriétaire du château d'Esquelbecq



Château de La Ferté-Imbault (Loir-et-Cher)

La Ferté-Imbault est un château solognot en brique situé dans un écrin de verdure et d'eau, entouré par un grand parc clos de murs et d'un canal long de six cents mètres. C'est en 980 qu'Humbold Le Tortu, gendre du comte de Blois, fait bâtir un donjon cerclé de douves en eau. Reconstituée à la Renaissance, la forteresse se voit dotée de nombreuses fenêtres et agrémentée, vers 1510, de vingt-quatre médaillons sculptés et historiés. Le château, fief de la famille d'Estampes pendant quatre cents ans, se voit pourvu au début du XVII^e siècle de deux monumentaux communs destinés à accueillir les cheveu-légers de Gaston de France, frère de Louis XIII, dont le maréchal d'Estampes, marquis de La Ferté-Imbault, est le capitaine. Au XIX^e siècle, les écuries et la sellerie sont remaniées, et ne seront plus modifiées. Le château, les douves et les communs sont inscrits au titre des monuments historiques depuis 1973. Tombés sous le charme du lieu et animés par l'idée d'entreprendre la restauration des bâtiments, Olivier Ojzerowicz et Geoffroy Medinger sont devenus propriétaires du domaine en 2017.

Lauréat du Prix François Sommer (20 000 €) en 2019

Quand Olivier et Geoffroy présentent leur candidature pour le Prix François Sommer, les écuries et la sellerie sont inutilisables et dans un état de dégradation avancé. Entre autres, le sol pavé de l'écurie et le parquet à la Versailles de la sellerie doivent être repris, ainsi que les boiseries et certaines solives. Surtout, l'ensemble des équipements équins encore en place, à savoir les stalles de bois et de fer forgé ainsi que les râteliers, sont à restaurer intégralement. Concernant les écuries, l'intervention de différents corps de métier et artisans est nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux : un maçon pour procéder à la dépose du plafond et la réfection totale des enduits des murs et du plafond ; un ferronnier pour reproduire à l'identique les séparations de box et paniers à foin manquants ; un menuisier pour recréer les moulures d'origine ainsi que les séparations de stalles.

La Fondation pour les Monuments Historiques, avec le mécénat de la Fondation François Sommer, a attribué un prix de 20 000 € au programme de travaux de restauration intérieure des écuries et de la sellerie.

« Nous avons reçu le prix François Sommer tout juste un an après avoir repris le monument et, au-delà de l'aide financière, nous avons vu ce prix comme un geste fort d'encouragement. Cette reconnaissance nous a aidé à passer à travers certaines difficultés. »

Olivier Ojzerowicz, propriétaire du château de La Ferté-Imbault



Abbaye Sainte-Marie de Fontfroide (Aude)

L'abbaye de Fontfroide, située à Narbonne, dans l'Aude, a été fondée à l'extrême fin du XI^e siècle et affiliée à l'ordre de Cîteaux. Au fil des siècles, elle connaît une expansion rapide qui lui vaut d'être agrandie et embellie. Témoins de cette richesse, les cours et jardins de l'ensemble abbatial accueillent encore aujourd'hui de nombreuses sculptures et des décors ornementaux. Suite à sa mise en vente, en 1908, l'abbaye de Fontfroide est reprise par Gustave Fayet et son épouse, Madeleine d'Andoque de Sérièges. Collectionneur et peintre, Gustave Fayet entreprend sans tarder la restauration des bâtiments dont l'état sanitaire est alarmant. Il fait aussi de Fontfroide un lieu culturel, réunissant sur place écrivains, musiciens et peintres, comme par exemple l'artiste symboliste Odilon Redon venu en 1910 peindre son dernier grand décor, *Le Jour et La Nuit*, dans la bibliothèque. Pour faciliter la gestion et la transmission du monument, l'abbaye est détenue via une société civile immobilière qui regroupe 74 membres, tous descendants de Gustave et Madeleine Fayet.

L'ensemble abbatial est inscrit au titre des monuments historiques en 1988 puis classé en 2001. La protection intègre, en plus des bâtiments monastiques, les jardins en terrasses étagées, les cours, la roseraie ainsi que la statuaire et les fabriques.

Prix Décors Sculptés (10 000 €) en 2019

Très certainement aménagés au XVI^e siècle, les jardins en terrasses témoignent de la grande richesse dont jouissait l'abbaye à cette époque. Installés sur le flanc de la colline Ouest, face à l'abbatial, ces espaces s'organisent en différents clos et en terrasses successives. Les abbés commendataires ont par la suite aménagé un majestueux porche d'entrée que surplombent les jardins en terrasses étagées. Plus tard, la famille Fayet a continué d'aménager et d'embellir des jardins en les agrémentant de divers bassins, fontaines, statues et vases en marbre disséminés dans toute l'abbaye. La restauration faisant l'objet du prix concerne deux décors datant du XVIII^e siècle : une fontaine en pierre calcaire qui orne la cour d'honneur et un pot à feu ornemental en grès que l'on retrouve sur la terrasse d'entrée. Leur situation à l'extérieur et en hauteur occasionne des altérations liées à l'érosion, à l'exposition aux agents atmosphériques, ainsi qu'à la croissance de la microflore, notamment de lichens et de mousses, qui leur a donné une patine sombre.

En 2019, grâce à sa mécène Catherine de Montmarin-Monnoyeur, la Fondation pour les Monuments Historiques a accordé un soutien de 10 000 € pour la restauration de cet ensemble décoratif.



Maison Sévigné (Saône-et-Loire)

Située dans l'ancien quartier fortifié de la ville de Bourbon-Lancy et datée du début du XVI^e siècle, cette maison bourguignonne à pans de bois est une ancienne auberge. En 1921, l'édifice manque de justesse d'être démonté pour être remonté aux États-Unis, sauvé par une décision de classement au titre des monuments historiques la même année.

Lauréate de l'aide à projets Restauration (5 000 €) en 2018

Suite à un incendie survenu en 1852, la Maison Sévigné a subi plusieurs mutilations, dont l'arasement d'un étage responsable de défauts de couverture, induisant des problèmes d'étanchéité. Une étude complète et un profilage en 3D ont été réalisés pour traiter le défaut de pente de la toiture par surélévation du faîtage. Des travaux de restauration de la charpente, des éléments en bois de la façade et des huisseries sont également nécessaires pour assurer la pérennité de la maison. Les premiers travaux ont commencé en avril 2019.

Lauréate du Prix Dendrotech (5 000 €) en 2018

Une étude dendrochronologique – technique de datation du bois – a été réalisée à la Maison Sévigné permettant d'établir l'année de construction de celle-ci, jusqu'alors inconnue. La maison a ainsi pu être datée de 1468, soit il y a 550 ans exactement. Elle s'est révélée plus vieille qu'elle n'avait été estimée, confirmant ainsi que la maison a pu accueillir de nombreux hôtes prestigieux, à l'image de la Marquise de Sévigné. Monument phare de Bourbon-Lancy, la façade ouvragée et atypique de la « maison de bois » est visible toute l'année en ayant pignon sur rue, à deux pas du Beffroi.

« Mon père m'a transmis cette maison de son vivant, en 1999, en m'expliquant son intérêt architectural et l'importance de travailler main dans la main avec les services de conservation et de restauration. Les prix de la Fondation pour les Monuments Historiques ont apporté de la crédibilité à ma démarche. »

Isabelle Cimetière, propriétaire de la Maison Sévigné



Villa Médicis – Académie de France à Rome (Italie)

Bâtie autour de 1564, ce n'est que douze années plus tard que l'architecte Bartolomeo Ammannati donne à la Villa Médicis la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. Sous l'impulsion du cardinal Ferdinand de Médicis, elle est aménagée pour servir d'écrin à une collection d'œuvres d'art composée d'antiques et de nombreux bronzes. En 1789, la majeure partie de cette collection est transférée vers la Galerie des Offices, à Florence, et Napoléon Bonaparte fait l'acquisition de la Villa, alors vidée de toutes ses œuvres, pour y transférer l'Académie de France à Rome, dont les bâtiments viennent d'être incendiés. À cette époque, la Villa et ses jardins sont dans un triste état et doivent être restaurés en vue d'accueillir les lauréats du prix de Rome. Balthus, directeur de l'Académie de 1961 à 1978, fera exécuter des tirages de statues florentines, comme le groupe des Niobides, les prisonniers Daces et l'obélisque, avec l'intention de retrouver les éléments de statuaire qui composaient le jardin du cardinal de Médicis en 1584.

Prix Décors Sculptés (10 000 €) en 2019

Les moulages de prisonniers Daces, qui se situent à l'est du jardin, sont ainsi des reproductions d'originaux romains ayant appartenu historiquement à la Villa. Elles représentent trois hommes debout, les mains liées, et affichent une bichromie bien contrastée : les corps des prisonniers imitent le porphyre rouge tandis que leurs mains et leurs têtes imitent le marbre blanc. Les trois piédestaux sont composés chacun de quatre panneaux sculptés en bas-relief qui illustrent des scènes et des motifs ornementaux d'arc triomphal. Les trois œuvres ont été réalisées entre l'été et l'automne 1975 par le sculpteur Michel Bourbon, alors boursier de l'Académie.

Si l'emplacement sur le Piazzale met bien en valeur les œuvres et leur permet d'établir un dialogue avec l'environnement naturel, entre autres les pins et les haies de buis et de laurier, celui-ci occasionne néanmoins des altérations qui affectent leur état de conservation. Les facteurs de dégradations sont liés à l'érosion, à l'exposition aux agents atmosphériques ainsi qu'à la croissance de la végétation et de la microflore (algues, champignons et lichens). Une intervention conservatoire devenait donc urgente et, en parallèle, une réflexion autour d'un plan d'entretien et de conservation préventive devait être bâtie pour les années à venir.

Grâce à son mécène Catherine de Montmarin-Monnoyeur, la Fondation a accordé en 2019 le Prix Décors Sculptés pour la restauration de l'une d'entre elles.



Les boursiers en 2018

Audrey Bouchitté

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Audrey Bouchitté, étudiante en dernière année de master à l'École de Condé, a reçu une bourse d'études pour son projet d'étude sur l'efficacité d'une couche à base de silice pour la protection des vitrages et fenêtres de monuments historiques.

Joséphine de Moegen

Montant de la bourse : 2 500 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Joséphine de Moegen, étudiante en dernière année de master à l'École de Condé, a reçu une bourse d'études pour son projet d'étude et de restauration d'une peinture sur écorce australienne aborigène.

Rafaël-Florian Helfenstein

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat de la Compagnie des Architectes en chef des Monuments Historiques

Rafaël-Florian Helfenstein, architecte, a reçu une bourse d'études pour sa thèse portant sur « *La restauration de la cathédrale de Metz par Paul Tornow, 1874-1906. Genèse d'une théorie et d'une pratique de la restauration* », co-dirigée par Philippe Plagnieux et Patrick Ponsot (doctorat à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et à l'École de Chaillot).

Romain Perez

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Romain Perez, étudiant en dernière année de master à l'Institut National du Patrimoine, a reçu une bourse d'études pour son projet d'étude et de restauration portant sur le pH et la conductivité de l'eau sur les procédés chromogènes des photographies.

Nadia Zine

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Nadia Zine, étudiante en dernière année de master à l'Institut National du Patrimoine, a reçu une bourse d'études pour son projet d'étude et de restauration du monument au Sergent Bobillot conservé place Paul Verlaine dans le 13^{ème} arrondissement de Paris.



→ Nadia Zine, bénéficiaire d'une bourse d'études en métiers d'art en 2018.

Les boursiers en 2019

Alexandre Beauné

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Alexandre Beauné, étudiant en dernière année de master à l'Institut National du Patrimoine, a reçu une bourse d'études pour son projet de restauration d'un cercueil thébain conservé au musée Jacquemart André.

Mathilde Capelli

Montant de la bourse : 2 500 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Mathilde Capelli, étudiante en dernière année de master à l'École de Condé, a reçu une bourse d'études pour son projet de restauration de l'œuvre *Les petits cœurs de Notre-Dame de Mongré*, conservée à l'École de Notre-Dame de Mongré.

Théodore Guinic

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat de la Compagnie des Architectes en chef des Monuments Historiques

Théodore Guinic, doctorant en Histoire de l'architecture rattaché à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, a reçu une bourse d'études pour sa thèse « *Faire école en temps de crises : héritages bâtis & réinvention des modèles entre Paris et le Midi méditerranéen (XVIII^e-XX^e siècle)* », co-dirigée par Thierry Verdier et Frédérique Villemur.

Marie Grima

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Marie Grima, étudiante en dernière année de master à l'Institut National du Patrimoine, a reçu une bourse d'études pour son projet de restauration d'une boîte à musique mécanique Stella conservée à la Bibliothèque nationale de France.

Catherine Teixeira

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat du Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Catherine Teixeira, étudiante en dernière année de master à l'École de Condé, a reçu une bourse d'études pour son projet de restauration d'une ombrelle d'origine asiatique, issue d'une collection particulière.

Paul Vergonjeanne

Montant de la bourse : 5 000 €

avec le mécénat de la Compagnie des Architectes en chef des Monuments Historiques

Paul Vergonjeanne, doctorant en Histoire de l'architecture rattaché au Laboratoire du GSA de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais, a reçu une bourse d'études pour sa thèse portant sur « *La construction pierre à travers l'étude des joints complexes dans les maçonneries clavées, virtuosité ou nécessité structurelle ?* », co-dirigée par Maurizio Brocato et Enrique Rabasa Díaz.



→ Alexandre Beauné, bénéficiaire d'une bourse d'études en métiers d'art en 2018, restaure un cercueil thébain daté du VII^{ème} siècle avant J.-C., conservé au musée Jacquemart André.



Le rayonnement

Cérémonies de remise des prix et bourses d'études

En fin d'année, la Fondation pour les Monuments Historiques organise une cérémonie pour la remise officielle de ses prix et bourses d'études. Cet événement est l'occasion de présenter tous les projets soutenus dans l'année, en présence des lauréats, des boursiers et des mécènes. Ce moment de partage et de convivialité est particulièrement apprécié car il permet à chacun de se rencontrer et d'échanger.

Dixième cérémonie de remise des prix et bourses d'études

Jeudi 6 décembre 2018 au Palais Brongniart

En 2018, la cérémonie de remise des prix et bourses d'études de la Fondation s'est déroulée au Palais Brongniart, à Paris. Après le mot d'accueil du président, Benoît Bassi, la parole a été donnée à Marie-Caroline Duburch, ancienne déléguée générale de la Fondation, pour la présentation des projets lauréats en 2018. Les porteurs de projets, les mécènes et les membres des différents jurys ont été invités à monter sur scène pour l'annonce des résultats.

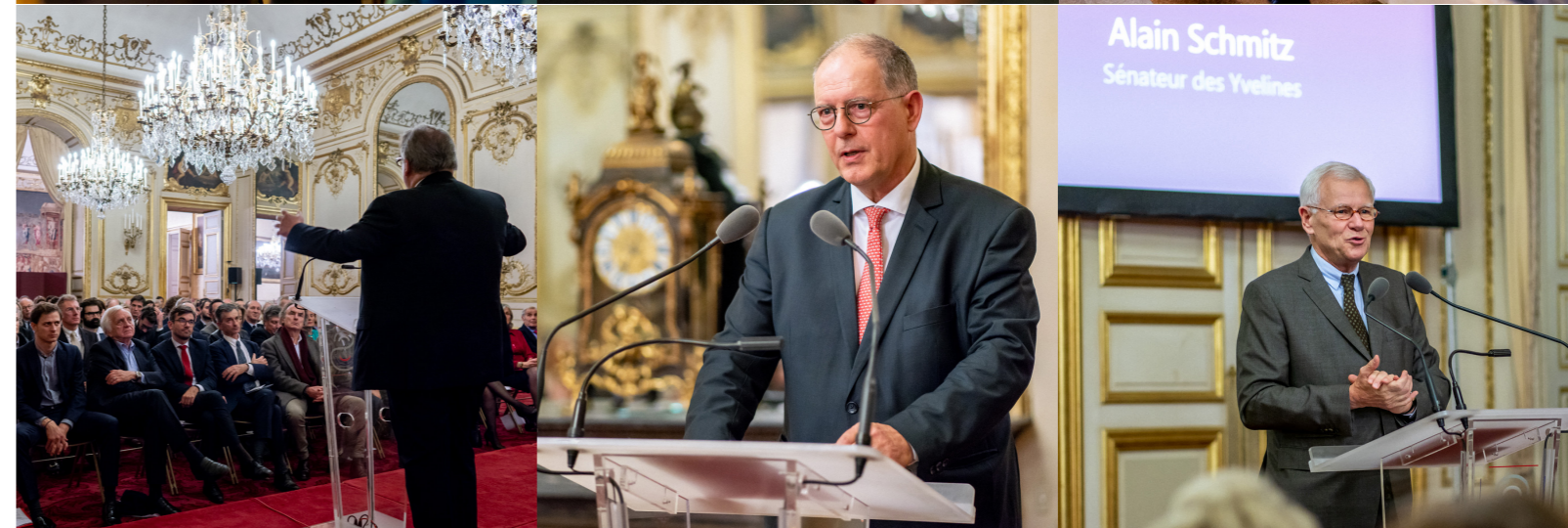
Cet événement a également été l'occasion de souligner le 10^e anniversaire de la Fondation et de dresser le bilan de ses activités depuis sa création, ainsi que d'annoncer publiquement la reconnaissance d'utilité publique obtenue quelques mois auparavant, en avril 2018. Le public était composé des personnes conviées par la Fondation pour les Monuments Historiques ainsi que d'adhérents de l'association la Demeure Historique.

Onzième cérémonie de remise des prix et bourses d'études

Vendredi 29 novembre 2019 au Palais du Luxembourg

En 2019, la cérémonie de remise des prix et bourses d'études de la Fondation s'est déroulée au Palais du Luxembourg, dans les salons de Boffrand de la Présidence du Sénat. L'événement s'est tenu sous le haut patronat d'Alain Schmitz, sénateur des Yvelines, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, qui a répondu présent pour ouvrir la cérémonie.

Après le discours inaugural du président, Benoît Bassi, la parole a été donnée au maître de cérémonie, Jean-Louis Remilleux, journaliste et producteur de télévision, notamment de l'émission Secrets d'histoire, présentée par Stéphane Bern. Particulièrement sensible au patrimoine et lui-même très impliqué dans la restauration de monuments historiques, Jean-Louis Remilleux a présenté chacun des projets soutenus en 2019 et a appelé sur scène les bénéficiaires et les mécènes pour l'annonce officielle des prix. À l'issue de la cérémonie, un cocktail a été offert aux convives, permettant aux lauréats, boursiers, mécènes et donateurs de se retrouver, de dialoguer et de partager un moment convivial.



Communication et réseaux sociaux

Ayant pour objectif d'augmenter sa collecte annuelle afin d'accroître le nombre et les montants des prix qu'elle accorde chaque année, le défi de la Fondation pour les Monuments Historiques est aujourd'hui de se faire connaître et d'élargir son panel de donateurs fidèles. Les années 2018 et 2019 ont ainsi marqué le point de départ d'une volonté de mieux communiquer sur nos actions et à plus grande échelle.

Repenser la stratégie de communication

Dès 2018, une réflexion a été engagée par les membres du conseil d'administration sur les problématiques d'image et de notoriété rencontrées par la Fondation. Cela a permis d'identifier plusieurs axes de développement :

- L'identité de la Fondation (nom, logo, charte graphique...);
- Les outils et supports de communication ;
- Les relations publiques et les partenariats.

Pour répondre à ce constat, une mission a été confiée en novembre 2019 à Frédéric Toussaint. Diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DEA de droit public, Frédéric Toussaint a fondé, en 1990, sa première agence de conseil en communication institutionnelle et culturelle, La Troisième Agence. Il y a trois ans, il a fondé la société Tracy&Co au sein de laquelle il conseille et accompagne des entreprises, groupes, institutions et organismes à but non lucratif dans leur stratégie de communication. Etant également propriétaire d'un monument historique en Normandie, le Manoir du Catel, qu'il s'est attaché à restaurer pendant 20 ans, Frédéric Toussaint possède des compétences pertinentes et adéquates pour accompagner le développement de la Fondation pour les Monuments Historiques.

Réseaux sociaux

• Facebook @FondationpourlesMonumentsHistoriques

L'objectif de la page Facebook est de donner de la visibilité aux actions de la Fondation en offrant aux internautes un contenu varié et renouvelé, que ce soit pour les visuels ou le rédactionnel. L'enjeu était d'instaurer un rythme de publication plus régulier et de mettre en place un fil directeur en terme de contenu. Depuis 2019, notre page se maintient à une publication par jour et propose désormais des thématiques propres à chaque jour de la semaine. Par exemple, pour le mercredi, le thème de la publication s'intitule « Une restauration exemplaire » et permet de montrer l'avant-après des travaux de restauration d'un monument lauréat d'un prix de la Fondation ; pour le vendredi, le thème de la publication s'intitule « Dans les archives » et permet de comparer une photographie ancienne avec une vue actuelle d'un monument lauréat. Le nombre d'abonnés de notre page a connu une nette augmentation ces deux dernières années, avec 378 nouveaux abonnés en 2018 et 710 nouveaux abonnés en 2019.

• Instagram @fondationmh

La Fondation possède aussi, depuis le 18 décembre 2018, un compte Instagram qui lui permet de partager des photographies de ses monuments lauréats. Le compte a connu une croissance rapide puisqu'il rassemble 1154 abonnés après seulement une année d'existence.

• Twitter @FondationMH

L'objectif du compte Twitter de la Fondation est de communiquer sur ses actions, notamment sur les prix et appels à candidatures, mais aussi de partager l'actualité des monuments historiques en relayant d'autres sources d'informations et en retweetant certaines publications pertinentes. Le nombre d'abonnés au compte est en constante augmentation, avec 503 nouveaux abonnés en 2018 et 432 nouveaux abonnés en 2019.

• YouTube @Fondation MH

La Fondation possède aussi une chaîne YouTube qui lui permet de partager des vidéos avec ses internautes. À titre d'exemple, la vidéo sur l'abbaye de la Clarté-Dieu, lauréate du Grand Trophée de la plus belle restauration en 2019, a été visionnée plus de 800 fois.

La presse

En 2018

2018 a été marquée par une présence significative de la Fondation pour les Monuments dans les médias avec 62 articles (+ 32 % par rapport à 2017), tous supports confondus (presse écrite et internet), ainsi qu'un reportage télévisé. Parmi les thèmes les plus abordés, nous retrouvons :

- La reconnaissance d'utilité publique
- Le château de Commarque, lauréat du Grand Trophée de la plus belle restauration 2018
- Le château de la Jumellière, lauréat du Prix du Jeune Repreneur 2018
- Le château de Carneville, lauréat de l'aide à projets « Restauration » 2018
- La Maison Sévigné, lauréat de l'aide à projets « Restauration » 2018

En 2019

L'année 2019 est marquée par une visibilité dans la presse de la Fondation et de ses lauréats toujours en hausse. Tous supports confondus (presse écrite et internet), le nombre de mention dans les médias a augmenté de 10 % de par rapport à 2018, soit au total 68 parutions. Parmi les thèmes les plus abordés, nous retrouvons :

- La journée Rendez-vous à la malouinière, le 19 mai 2019
- L'Abbaye de la Clarté-Dieu, lauréate du Grand Trophée de la plus belle restauration 2019
- Le château d'Esquelbecq, lauréat de quatre prix accordés par la Fondation, dont le Grand Trophée de la plus belle restauration en 2017

3 communiqués de presse en 2019

Janvier : « Lancement des prix 2019 ! »

Avril : « Ensemble pour Notre-Dame de Paris (cosigné avec la Demeure Historique) »

Juin : « Appel à candidatures pour l'attribution de bourses d'études en métiers d'art de la restauration et en recherche »

2 communiqués de presse en 2018

Octobre : « Prix des mécènes »

Décembre : « Retour sur l'année 2018 »

MÉCÉNAT



BEYNAC restaurer sous les yeux du public

Depuis qu'Audrey de Montgolfier a repris la gestion du château de Beynac, en 2016, les campagnes de travaux s'enchaînent à un rythme vertigineux. L'année dernière, la Fondation pour les Monuments Historiques (FMH) lui a remis le prix Sotheby's, d'un montant de 10 000 euros, pour restaurer les décors peints de la salle des armures et du cabinet, datant du milieu du XVII^e siècle. Une occasion singulière d'intéresser le public, en temps réel, à la préservation du patrimoine.

PAR MARIE-ÉLISE LOUGES, CHARGÉE DE PROJETS À LA FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Sentinelle de pierre qui veille depuis plus de neuf siècles, le château de Beynac bénéficie d'un emplacement exceptionnel à flanc de falaise, comme suspendu sur la Dordogne. L'imposante forteresse a traversé la guerre de Cent Ans, époque à laquelle le fleuve servait de frontière entre les terres françaises et anglaises. Les siècles qui ont suivi ont été plus paisibles et c'est ainsi que le château a été doté de fastueux décors aux XVI^e et





Actualités

sur nos

lauréats

Une collecte pour la cathédrale Notre-Dame de Paris

Le lundi 15 avril 2019, nous découvrons avec stupeur la cathédrale Notre-Dame de Paris sous l'emprise des flammes. Vers 19h30, la flèche de l'édifice, culminant à 93 mètres de hauteur, s'effondre sur elle-même. Toute la nuit, un important dispositif est mis en place pour maîtriser le brasier : quatre cents pompiers avec 18 lances à incendie travaillent sans relâche, certains juchés sur des bras mécaniques à plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Une partie des reliques et des objets d'art conservés à l'intérieur de la cathédrale ont heureusement pu être sauvés, notamment la couronne d'épines et la tunique de Saint Louis.

Au lendemain de l'incendie, la Fondation pour les Monuments Historiques, au côté de l'association la Demeure Historique, a décidé de se mobiliser pour le grand chantier de restauration de la cathédrale. Ainsi, la Fondation a lancé à cet effet une collecte baptisée « Ensemble pour Notre-Dame de Paris » visant à recueillir des dons auprès de son cercle et s'est engagée à reverser les fonds ainsi recueillis à la Fondation Notre-Dame. Elles affirment ainsi la solidarité des acteurs du patrimoine, confrontés à de multiples défis dont celui de la sécurité et de la pérennité et entendent s'inscrire dans l'immense mouvement national et international qui prouve l'attachement de tous au patrimoine.

Cette collecte a permis de collecter 9 000 € pour les travaux de reconstruction de la cathédrale, reversés sous forme de don à la Fondation Notre-Dame.



Portrait de Rémi Fromont

Architecte en chef des Monuments historiques



En 2013, la Fondation avait accordé une bourse d'études (4 000 €) à Rémi Fromont pour son travail de recherche sur les charpentes de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Aujourd'hui architecte en chef des monuments historiques (ACMH), Rémi Fromont participe au chantier de reconstruction de la cathédrale, incendiée le 15 avril 2019. Il œuvre sur ces travaux aux côtés de Philippe Villeneuve, architecte en chef de la cathédrale depuis 2013. Nous vous proposons de découvrir le portrait de ce jeune architecte engagé dans un chantier hors du commun.

Un parcours

Pour Rémi Fromont, c'est une rencontre avec un architecte en chef des monuments historiques qui est à l'origine de sa passion pour l'architecture : « *la forte impression que m'a laissée cette discussion a allumé une flamme, déclenché un intérêt, une passion, qui ne m'ont jamais quitté* », admet-il plusieurs années plus tard.

Après avoir obtenu son baccalauréat, il intègre l'École d'Architecture de Paris-Belleville, d'où il sort diplômé en 2003. Après avoir travaillé au sein de plusieurs agences d'architecture, il crée sa propre agence en 2008, *Ta Zoa Trekhei*, devenue aujourd'hui *Covalence Architectes*.

Plusieurs années plus tard, il obtient le diplôme spécialisation et approfondissement (DSA) Architecture et patrimoine de l'École de Chaillot (promotion 2012-2014).

Un travail de recherche

En 2013, lorsque Rémi Fromont candidate à notre bourse d'études Recherche, il est à mi-parcours de sa formation à l'École de Chaillot. Dans sa lettre de motivation, il nous confiait que c'est au cours d'une visite de la cathédrale Notre-Dame, organisée par ses professeurs [Benjamin Mouton, ACMH ; Pierre Bortolussi, ACMH et Frédéric Martorello, architecte du Patrimoine, NDLR] qu'il apprend avec surprise que « *les splendides charpentes de la cathédrale restent mal connues : on ne connaît pas avec précision les assemblages, les marquages, les réparations, ni leur état sanitaire actuel* ».

C'est là que Rémi Fromont fait part à M. Mouton, alors architecte en chef de Notre-Dame, de son souhait d'effectuer des relevés et des études complémentaires sur la cathédrale. Ce dernier manifeste alors un « *très vif intérêt pour le projet, mais aussi pour la contribution à la connaissance et à la conservation de la cathédrale que celui-ci représente* », rapporte le jeune architecte.

Une bourse d'études

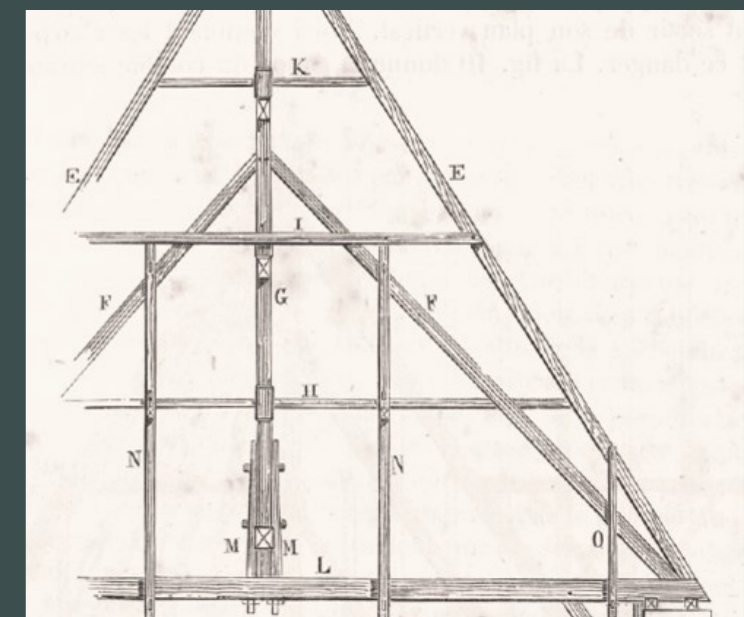
Le projet de Rémi Fromont consistait précisément à réaliser un relevé exhaustif des charpentes de la nef et du chœur de la cathédrale afin de repérer les marques d'assemblages, les réparations, les déformations et les éventuelles pathologies des pièces de bois. Ce travail devait permettre in fine de dresser un bilan sanitaire de la forêt de la cathédrale.

Le défi était de taille, car l'ouvrage est impressionnant : 100 mètres de longueur, une portée de 13 mètres pour 10 mètres de haut, sans oublier l'inclinaison à 55° de la pente du toit. L'enjeu était aussi de fédérer un grand nombre de compétences éparses, tirées des études archéologiques, historiques et dendrochronologiques et d'y ajouter le savoir-faire des Compagnons, grâce à Marcel Leport, qui a notamment rédigé la partie historique de l'Encyclopédie des Métiers sur la Charpente. L'analyse spatiale et constructive de la charpente devait être réalisée par Rémi Fromont lui-même.

Après avoir été sélectionné sur dossier et auditionné par un jury d'experts, la Fondation pour les Monuments Historiques lui a attribué en 2013 une bourse d'études de 4 000 euros pour l'accompagner dans ce projet d'envergure.

Dans sa lettre de motivation, un paragraphe sonne aujourd'hui comme une prophétie : « *l'obtention de cette bourse me permettrait (...) de mener à bien un projet de recherche portant sur une œuvre universelle. L'étude des charpentes de la cathédrale Notre-Dame de Paris présente un réel intérêt scientifique et patrimonial. Les fonds de cette bourse serviront donc bien plus que mon seul intérêt personnel.* »

Il y a sept ans, Rémi Fromont ne croyait pas si bien dire. Un an tout juste après l'incendie qui a ravagé une partie de la charpente, de la couverture et des voûtes de Notre-Dame, force est de constater qu'il avait vu juste. ■



Entretien avec Nelly Koenig, restauratrice

En 2017, la Fondation pour les Monuments Historiques a attribué une bourse d'études à Nelly Koenig, alors élève en master Restauration du patrimoine à l'Institut national du patrimoine (Inp), spécialité mobilier. Grâce au mécénat du Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat, elle a reçu 6 000€ afin de restaurer trois œuvres sculptées provenant de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse (conservées au Louvre) et de mener à bien son projet de mémoire de recherches scientifiques sur les revêtements de surface. Deux années après l'attribution de cette bourse, le chemin parcouru par la jeune restauratrice est édifiant. Témoignage.



La Fondation pour les Monuments Historiques (FMH) : Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre formation à l'INP ?

Nelly Koenig (N.K.) : Issue d'une famille de facteurs d'orgues alsaciens (NDLR : artisan spécialisé dans la fabrication et l'entretien d'orgues), mon projet initial était de devenir conservatrice du patrimoine. J'ai donc d'abord suivi la formation de l'École nationale des chartes. Cependant, le contact avec la matière me manquait et, à l'issue de ma thèse, j'ai décidé de m'orienter vers la restauration. Pour cela, j'ai effectué plusieurs stages d'artisanat, d'abord au sein de l'entreprise familiale puis chez un doreur et un marqueteur d'art. Grâce à la formation en histoire de l'art que j'ai suivie à l'École des chartes

et à mes premières expériences en atelier, j'ai obtenu le concours d'entrée de l'Institut national du patrimoine, où j'ai suivi une formation de cinq ans spécialisée dans la restauration de mobilier.

Cette formation comprend deux périodes de stage, que j'ai effectuées respectivement au centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et au centre de restauration des châteaux de Bavière. Ces stages ont été l'occasion de travailler sur du mobilier Renaissance et de découvrir les problématiques de restauration des vernis du mobilier. La dernière année de formation est consacrée à un travail d'étude et de restauration portant sur une œuvre de notre choix, issue des collections publiques. J'ai choisi pour mon mémoire un

ensemble de trois stalles provenant initialement de la cathédrale de Toulouse et aujourd'hui exposées au musée du Louvre. Durant cette année de recherche, j'ai travaillé à adapter une technique de nettoyage issue de l'industrie, le nettoyage cryogénique, au retrait des cires modernes se trouvant sur les stalles.

La FMH : Quels ont été les bénéfices de l'attribution de votre bourse d'études ?

N. K. : La bourse d'étude m'a d'abord permis de mener à bien le projet de recherche de mon mémoire de fin d'études. Celui-ci nécessitait de travailler en partie en Suisse, avec l'entreprise partenaire Zeintra-Polarjet et l'école de restauration de Neuchâtel, et d'effectuer les achats de matériel nécessaires au nettoyage cryogénique, comme une bouteille de dioxyde de carbone. Assurée de ne pas être contrainte par des questions matérielles, j'ai pu mettre en place un protocole de test de nettoyage cryogénique sur les œuvres d'art et l'appliquer avec succès lors de la restauration des stalles.

La bourse m'a aussi permis de rejoindre un atelier partagé après mon diplôme. Le loyer d'un atelier représente une charge importante en début d'activité, mais cela se révèle un choix payant puisqu'il est possible d'accepter davantage de travaux lorsqu'on dispose d'un espace.

Enfin, grâce à la bourse, j'ai pu m'équiper en matériel d'analyse pour étudier les vernis de mobilier, ce qui constitue aujourd'hui une partie importante des prestations que je propose à mes clients.

La FMH : Pouvez-vous nous parler de la création de votre atelier et de vos activités ?

N. K. : Je me suis associée avec une collègue, Marine Prevet, diplômée de l'Institut national du patrimoine une année avant moi et, elle aussi, bénéficiaire d'une bourse de la Fondation pour les Monuments Historiques. Nous avons créé l'atelier KoPal après avoir auparavant travaillé ensemble à plusieurs reprises, sur des chantiers-école ou des restaurations pour des particuliers. Nos parcours sont très différents – Marine ayant été formée à l'ébénisterie au sein des Compagnons du Devoir et travaillant depuis l'âge de 18 ans – et nous rendent très complémentaires. Travailler à deux est un véritable atout puisque nous nous poussons mutuellement à chercher des solutions innovantes et à mettre à jour nos connaissances, via la formation continue et les colloques.

Actuellement, nous avons rejoint un atelier partagé avec d'autres restaurateurs de mobilier et de laque, dans le XI^e arrondissement de Paris. Nos activités sont assez variées puisque nous pouvons intervenir sur du mobilier très classique comme sur tout objet comprenant du bois, en nous associant avec des collègues spécialisés dans d'autres matériaux si nécessaire. Nous avons ainsi travaillé sur des maquettes, des objets agricoles et même sur des avions anciens avec des structures en bambou ! Nous avons à cœur dans nos restaurations de proposer des solutions respectueuses des matériaux anciens, par exemple en préférant le bois à la résine pour les comblements, quitte à innover sur la mise en œuvre, en ne s'interdisant pas d'utiliser des machines à commande numérique pour le façonnage de moulures ou les découpeuses laser pour la découpe de pièces de marqueterie. Nous avons également ajouté à nos compétences un volet d'étude et d'analyse des vernis de mobilier. Sans égaler la précision des analyses de laboratoires, nous avons mis au point un protocole d'étude nous permettant d'observer les vernis à échelle microscopique et de réaliser en atelier des tests de caractérisation, permettant par exemple d'identifier certains composés comme la colophane, les huiles, les cires, etc.

La FMH : Avez-vous un exemple d'une restauration qui vous a particulièrement marquée ?

N. K. : Nous venons tout juste de terminer la restauration d'un ensemble de mobilier du début du XIX^e siècle comprenant un canapé, une console, une chaise et un fauteuil, ayant appartenu au comte de Boigne. Cet ensemble va être exposé au musée savoisien de Chambéry lorsque celui-ci rouvrira après travaux en 2020. Cette restauration était marquante pour moi car il s'agissait d'un travail complet nécessitant de coordonner une équipe de plusieurs restaurateurs de différentes spécialités – mobilier, textile, sculpture, dorure et tapisserie. Elle s'est également révélée passionnante car elle incluait une partie d'étude du mobilier pour essayer d'en déterminer la provenance. Ceci m'a amenée à étudier des styles de mobilier moins connus que le mobilier français, comme le mobilier italien, anglais ou russe. L'avant-après est plutôt spectaculaire ! ■

Remerciements

À NOS FONDATEURS ET DONATEURS

À NOS MÉCÈNES

Patrice Besse

Patrice Besse est une agence immobilière basée à Paris. Depuis 1924, trois générations se sont succédées pour développer un réseau national spécialisé dans la vente de tout édifice de caractère : châteaux, manoirs, demeures, hôtels particuliers, monuments historiques, édifices religieux... En 2015, Patrice Besse et Dominique de la Fouchardière ont décidé de s'associer à la Fondation pour les Monuments Historiques pour être mécènes du Prix du Jeune Repreneur.

Compagnie des Architectes en Chef des Monuments Historiques

Comprendre, respecter et faire aimer les monuments historiques, tels sont les objectifs poursuivis par l'ensemble des architectes en chef. La Compagnie des Architectes en Chef des Monuments Historiques a à cœur de soutenir la recherche dans les domaines de l'histoire de l'architecture, les techniques de construction et la théorie en lien avec la restauration des monuments anciens. C'est la raison pour laquelle, en 2018, elle a souhaité créer et financer une bourse d'études permettant de soutenir des travaux de recherche.

Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Banquier-assureur, le Crédit Agricole d'Ile-de-France accompagne au quotidien plus d'1,5 million de clients sur tous les marchés, particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises, associations et collectivités publiques en Île-de-France. Son utilité au territoire se concrétise également à travers les actions de son fonds de dotation, Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat, qui œuvre pour la préservation du patrimoine et la promotion de jeunes talents franciliens. Il finance notamment, chaque année, depuis 2014, plusieurs bourses d'études à destination d'étudiants se formant aux métiers d'art de la restauration.

Dendrotech

Issue de la recherche en archéosciences, la société Dendrotech a vu le jour en 2006 grâce à un partenariat avec l'Université de Rennes et le CNRS. Spécialisée dans l'analyse du patrimoine bâti via la datation du matériau bois (dendrochronologie), elle offre depuis 2016 son expertise à un monument historique par le biais d'un mécénat de compétence.

Fondation Florence et Hervé Le Lous sous l'égide de la Fondation de France

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Florence et Hervé Le Lous remet des prix pour la réalisation d'œuvres culturelles, notamment dans le cadre de la restauration et la préservation de monuments historiques en France. Elle attribue également des prix d'excellence en matière de recherche et d'innovation médicales, ainsi que verse des subventions à des associations d'intérêt général œuvrant dans le domaine de l'enfance. De 2012 à 2018, la Fondation Florence et Hervé Le Lous a apporté son soutien aux aides à projets Restauration.

Dominique de la Fouchardière (SLA Verspieren)

Créé en 1880 par Alfred Verspieren, SLA Verspieren est le premier courtier en assurances à capital familial du marché français. Depuis cinq générations, leur connaissance de l'entrepreneuriat leur permet de mesurer ce que signifie construire une société ou porter des projets et de vouloir tout mettre en œuvre pour les concrétiser. Depuis 2015, Dominique de la Fouchardière s'est associé à Patrice Besse pour créer le Prix du Jeune Repreneur.

Fondation François Sommer

Créée en 1964 par François et Jacqueline Sommer et reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1966, la Fondation François Sommer est un lieu d'accueil et d'échanges pour tous les utilisateurs de la nature. À Paris, au sein de deux hôtels particuliers du quartier du Marais, elle abrite le musée de la Chasse et de la Nature et le club de la Chasse et de la Nature. Dans les Ardennes, elle dispose d'un domaine qui accueille un conservatoire pour la faune et une école dans laquelle elle forme aux techniques d'une chasse responsable et de gestion de la forêt. En 2015, elle a créé le Prix François Sommer qui permet de soutenir la restauration de décors ou d'édifices en lien avec la chasse et la nature.

Catherine de Montmarin-Monnoyeur

Catherine de Montmarin-Monnoyeur est une artiste-sculpteuse qui travaille la pierre, la résine et le bronze. Elle est également propriétaire-gestionnaire du château de La Croix-Saint-Leufroy (Eure), un monument acheté quasiment en ruines et aujourd'hui intégralement restauré. Elle est à l'origine de la création du Prix Décors Sculptés, dont elle est mécène depuis 2017.

Sotheby's France

Fondée en 1744, la maison de vente aux enchères Sotheby's est aujourd'hui une institution de référence dans le secteur de la vente aux enchères d'œuvres d'art, bijoux et objets précieux. Après avoir été le premier mécène dans le temps de l'association la Demeure Historique, Sotheby's est mécène de la Fondation pour les Monuments Historiques avec laquelle elle remet, depuis 2016, le Prix Sotheby's pour encourager la restauration d'un décor intérieur situé dans un monument historique.

À NOS PARTENAIRES

La Demeure Historique

Association nationale fondée en 1924 et reconnue d'utilité publique depuis 1965, la Demeure Historique représente, accompagne et conseille les acteurs du patrimoine que sont les propriétaires-gestionnaires de monuments et jardins historiques privés dans leur mission d'intérêt général de préservation et de transmission. C'est avec le soutien de la Demeure Historique et à l'initiative de Jean de Lambertye, son président de 2001 à 2019, que la Fondation pour les Monuments Historiques a été créée en 2008, sous égide de la Fondation de France. Depuis cette date, les deux organismes entretiennent des liens étroits, tant d'un point de vue fonctionnel qu'opérationnel en partageant un siège social et en poursuivant certaines actions de manière conjointe.

French Heritage Society

Association américaine à but non lucratif, French Heritage Society aide à la préservation du patrimoine français, en France et aux États-Unis, ainsi qu'au développement d'échanges culturels franco-américains sur le thème du patrimoine. À ce titre, grâce à la générosité de ses « chapters », elle remet chaque année des prix pour des travaux de restauration au travers de plusieurs associations françaises. Le partenariat entre French Heritage Society et la Fondation pour les Monuments Historiques a été initié en 2015.

Figaro Magazine et Propriétés le Figaro

Le Groupe Figaro est un éditeur multimédia dont la production s'étend de la presse écrite aux contenus et supports numériques. Son titre principal, Le Figaro, est le premier quotidien généraliste national tandis que leFigaro.fr, avec près de 7 millions de lecteurs chaque mois, est le premier site d'actualités en France. Le Groupe édite également le magazine hebdomadaire Figaro Magazine et le magazine bimestriel Propriétés le Figaro. Depuis 2012, un partenariat média avec ces deux magazines permet de mettre en valeur au sein de leurs pages le lauréat du Grand Trophée des monuments historiques, un prix remis par la Fondation pour les Monuments Historiques.

AUX MEMBRES DE NOS JURYS



ANNEXES

Composition des jurys en 2018 et 2019

Bilan comptable

Compte de résultat

Compte emplois ressources

Composition des jurys en 2018 et 2019

AIDES À PROJETS RESTAURATION

Président du jury

Robert de Metz, Secrétaire de la Fondation pour les Monuments Historiques

Jean-Pierre Bady, Président du Conseil national des parcs et jardins, ancien Directeur du Patrimoine

Jean-François de Canchy, ancien Inspecteur général de l'administration des Affaires culturelles, ancien Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, ancien Conseiller ministériel

Henri de Lépinay, Associé du Bureau Michel Bancon, Architecte et ingénieur, Expert près de la cour d'appel de Paris, Membre de la Commission nationale des monuments historiques, Président de l'Union Rempart

(en 2018) Mireille Grubert, Architecte et urbaniste en chef de l'État, ancienne Directrice du département de la formation de l'École de Chaillot, ancienne Directrice du département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine

(en 2018) Pierre-André Lablaude, Architecte en chef des monuments historiques, Inspecteur général des monuments historiques français

(en 2018) Hervé Le Lous, Fondateur de la Fondation pour les Monuments Historiques depuis 2018, Président de

l'entreprise Laboratoires Urgo, Président de BTG Industrie et Santé

(en 2018) Tristan Le Lous, Administrateur de la Fondation pour les Monuments Historiques, Directeur général Juridique et Investissements du groupe Urgo

AIDES À PROJETS ACCESSIBILITÉ

Président du jury

Éric Molinié, Administrateur de la Fondation pour les Monuments Historiques, Secrétaire général de Dalkia (groupe EDF)

Jean de Lambertye, Vice-président de la Fondation pour les Monuments Historiques, Président d'honneur de la Demeure Historique, Fondateur du multi family office Eukratos

Sandrine Sophys-Véret, Chargée de mission Égalité Diversité au Ministère de la Culture

PRIX FRENCH HERITAGE SOCIETY

Président du jury

Denis de Kergorlay, Président de French Heritage Society, mécène du prix

Dominique Flahaut de la Billarderie, Vice-présidente de la Fondation pour les Monuments Historiques

Isabelle de Larouillère, Board member de French Heritage Society, Grants

Sarah de Lencquesaing, Board member de French Heritage Society, Grants

Karen Harcher, Deputy director de French Heritage Society

Jennifer Herlain, Executive director de French Heritage Society

Et les « chapters » d'Arizona, d'Atlanta, de Boston, de Chicago, de Dallas, de Louisiana, de New York, de Northern California, de Paris, de Philadelphia, de Southern California et de Washington Regional.

PRIX FRANÇOIS SOMMER

Président du jury

Philippe Dulac, Président de la Fondation François Sommer, Mécène du prix

Claude d'Anthenaise, Directeur et conservateur du Musée de la Chasse et de la Nature

Bruno Chauffert-Yvart, Directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne, ancien Inspecteur général de l'architecture et du patrimoine, ancien Architecte des Bâtiments de France

Yves d'Hérouville, Directeur général de la Fondation François Sommer

Jean-Michel Léniand, Docteur en droit, Historien de l'architecture et du patrimoine

Pascal Lievaux, Chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique à la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication, Auteur

Guy Massin Le Goff, Docteur en art et archéologie, Conservateur des antiquités et objets d'arts de Maine-et-Loire

Robert de Metz, Secrétaire de la Fondation pour les Monuments Historiques, Administrateur de sociétés

Xavier Patier, ancien responsable de l'aménagement du domaine national de Chambord, Ecrivain

Nicolas Chaudun, Éditeur d'art, historien, documentariste

PRIX DU JEUNE REPRENEUR

Présidents du jury

Patrice Besse, Dirigeant de Patrice Besse (agence immobilière), Mécène du prix

Dominique de la Fouchardière, Dirigeant de la société SLA Verspieren (assurances), Mécène du prix

Franck Ferrand, Écrivain, journaliste et animateur audiovisuel spécialisé en histoire

Annie Gondras, Présidente de Savoirs-Patrimoines

Jean de Lambertye, Vice-président de la Fondation pour les Monuments Historiques, Président d'honneur de la Demeure Historique, Fondateur du multi family office Eukratos

Éric Peuchot, Docteur d'État en Droit

Pierre Préaud, Secrétaire général à la Fédération Nationale des Courses Hippiques

Jean-Luc Testu, Styliste et créateur de mode et décoration d'intérieur

Éric Tréguier, Journaliste pour le Magazine Challenges

Gilles Métairie, Architecte et directeur des études pour le cabinet Wilmotte & associés

PRIX SOTHEBY'S

Président du jury

Mario Tavella, Président de Sotheby's France, Mécène du prix

Baukje Coenen, Directrice du département des tableaux anciens

Dominique Flahaut de la Billarderie, Vice-présidente de la Fondation pour les Monuments Historiques

Anne Heilbronn, Vice-présidence et directrice du département des Livres et Manuscrits de Sotheby's France

Louis-Xavier Joseph, Directeur du département du mobilier

Thierry de Lachaise, Directeur du département d'orfèvrerie de Sotheby's France

PRIX DÉCORS SCULPTÉS

Présidente du jury

Catherine de Montmarin-Monnoyeur, Sculpteure, Mécène du prix

Benoît Bassi, Président de la Fondation pour les Monuments Historiques, Fondateur de la société de capital-investissement Bridgepoint

Alexandre Maral, Conservateur général du patrimoine au Château de Versailles

Jean-Luc Soulé, Président de MEC'ENE

(en 2018) Richard Texier, Peintre et sculpteur

(en 2019) Nathalie Volle, Conservatrice générale honoraire du patrimoine

LE GRAND TROPHÉE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Président du jury

Alexis Brézet, Directeur des rédactions du groupe Figaro

Antoine Courtois, Directeur général de l'Atelier Meriguet-Carrère, Spécialiste de la restauration de décors

Benoît Bassi, Président de la Fondation pour les Monuments Historiques, Fondateur de la société de capital-investissement Bridgepoint

Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques, chargé du château et de la ville de Versailles, Architecte associé de l'agence

2BDM Architecture Patrimoine

Dominique Flahaut de la Billarderie, Vice-présidente de la Fondation pour les Monuments Historiques

Jacques Garcia, Architecte d'intérieur et décorateur

Yves Lecoq, Humoriste, auteur de « Fous de Châteaux »

Olivier Marin, Rédacteur en chef de Propriétés Le Figaro

Jean-Louis Remilleux, Producteur de télévision, journaliste et reporter

Jean-René Van der Plaetsen, Directeur délégué de la rédaction du Figaro Magazine, Journaliste, Écrivain

Jean de Lambertye, Vice-président de la Fondation pour les Monuments Historiques, Président d'honneur de la Demeure Historique,

Fondateur du multi family office Eukratos

PRIX DENDROTECH

Président du jury

Yannick le Digol, Gérant du groupe Dendroplus [sociétés Dendrotech et Dendrowood

Membres du jury en 2018

Samuel Chollet, Responsable du service archéologie pour la ville de Laval

Bertrand Collet, Chef de service à la direction assistance maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la Métropole

européenne de Lille (MEL)

Annie Gondras, Experte en valorisation économique et touristique du patrimoine, Présidente de Savoirs-Patrimoines

Membres du jury en 2019

Marie Bachère, Architecte du patrimoine, Gérante de l'agence SCALA – Architectes du patrimoine

Jean-François Cabestan, Architecte du patrimoine, Historien de l'architecture, Enseignant à l'Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne

Arthur Lochmann, Traducteur, Philosophe et Charpentier

BOURSES D'ÉTUDES EN MÉTIERS D'ART DE LA RESTAURATION

Président du jury en 2018

François Imbault, Président du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Président du jury en 2019

Étienne de Magnitot, Président du Crédit Agricole d'Ile-de-France, Président de Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Benoît Bassi, Président de la Fondation pour les Monuments Historiques, Fondateur de la société de capital-investissement Bridgepoint

Jean-Michel Delisle, Ancien président de l'Institut national des Métiers d'Art

Dominique Flahaut de la Billarderie, Vice-présidente de la Fondation pour les Monuments Historiques

Philippe Quevenne, Responsable du Département du développement, du mutualisme et du mécénat au Crédit Agricole d'Ile-de-France

Edgard de Richemont, Responsable du mécénat au Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

BOURSES D'ÉTUDES EN RECHERCHE

Présidente du jury

Charlotte Hubert, Architecte en Chef des Monuments Historiques, Présidente de la Compagnie des Architectes en Chef des Monuments His-

toriques, mécène de la bourse d'études

Membres du jury en 2018

Dominique Flahaut de la Billarderie, Vice-présidente de la Fondation pour les Monuments Historiques

Bernard Taupin, Architecte - agence Prunet Architecture & Urbanisme

Pascal Prunet, Architecte en Chef des Monuments Historiques, Ancien président de la Compagnie des Architectes en Chef des Monuments

Historiques

Membres du jury en 2019

Dominique Flahaut de la Billarderie, Vice-présidente de la Fondation pour les Monuments Historiques

Rafaël-Florian Helfenstein, Architecte du patrimoine - agence Richard Duplat ACMH

Colette di Matteo-Lablaude, Conservatrice générale honoraire du patrimoine, ancienne Inspectrice générale des

monuments historiques

Bilan comptable

Le bilan, le compte de résultat et le compte d'emploi ressources qui suivent correspondent à l'exercice du 13/04/18 au 31/12/19.

Les documents sont extraits des comptes annuels 2018-2019 qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve de Jean-Paul Seguret, Commissaire aux comptes.

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Droit au bail			
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	3 165	299	2 866
Immob. en cours / Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
TIAP & autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	3 165	299	2 866
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances	103 216		103 216
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	1 749 206		1 749 206
Charges constatées d'avance	31		31
ACTIF CIRCULANT	1 852 453		1 852 453
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL DE L'ACTIF	1 855 617	299	1 855 318

	Net au 31/12/19
PASSIF	
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 506 000
Ecarts de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE	80 011
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
FONDS PROPRES	1 586 011
Apports	
Legs et donations	
Subventions affectées	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Résultat sous contrôle	
Droit des propriétaires	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Fonds dédiés sur subventions	
Fonds dédiés sur autres ressources	240 325
FONDS DEDIES	240 325
Emprunts obligataires convertibles	
<i>Emprunts</i>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 040
Dettes fiscales et sociales	10 366
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 576
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
DETTES	28 982
Ecarts de conversion - Passif	
ECARTS DE CONVERSION	
TOTAL DU PASSIF	1 855 318

Compte de résultat

	31/12/19	Abs.(M)	Abs.(%)
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises et Transferts de charge	805	805	
Cotisations	19 757	19 757	
Autres produits	864 695	864 695	
Produits d'exploitation	885 256	885 256	
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges externes	112 646	112 646	
Impôts et taxes			
Salaires et Traitements	76 325	76 325	
Charges sociales	31 236	31 236	
Amortissements et provisions	299	299	
Autres charges	344 414	344 414	
Charges d'exploitation	564 920	564 920	
RESULTAT D'EXPLOITATION	320 336	320 336	
Opérations faites en commun			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
RESULTAT COURANT	320 336	320 336	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices			
Report des ressources non utilisées			
Engagements à réaliser	240 325	240 325	
EXCEDENT OU DEFICIT	80 011	80 011	

Compte emplois ressources

EMPLOIS	Emplois de N compte de résultat (colonne 1)	Affectation par des emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)	RESSOURCES	Ressources Collectées sur N (colonne 2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1 Missions sociales (ou "Dépenses opérationnelles")			1 Ressources collectées auprès du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
- Actions Réalisées directement	447 956	447 956	- Dons manuels non affectés	420 121	420 121
- Versements à d'autres organismes agissant en France		0	- Dons manuels affectés	444 570	444 570
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés		0
- Actions Réalisées directement		0	- Legs et autres libéralités affectés		0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		0	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		0
2. Frais de recherche de fonds			2. Autres fonds privés		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	40 684	40 684	3. Subventions et autres concours publics		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		0	4. Autres produits	20 565	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		0			
3. Frais de fonctionnement	75 981	60 384			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	564 621		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	885 256	
II - Dotations aux provisions	299		II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	240 325		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	80 011		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - Total Général	885 256		VI - Total Général	885 256	864 691
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Total des emplois financées par les ressources collectées auprès du public		549 023	VI - Total des emplois financées par les ressources collectées auprès du public		549 023
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		315 668
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolats		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	19 830	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

Crédits photographiques

Couverture	Abbaye de la Clarté Dieu. Photographe : Éric Sander.
10	Château d'Aguts. Photographe : Aude Aussilloux-Correa.
12	Château de Commarque. Photographe : non connu (droits réservés).
18	Château d'Esquelbecq. Photographe : Éric Sander.
20	Château de Commarque. Photographe : non connu (droits réservés).
23	Romain Perez. Photographie de l'Institut national du patrimoine (droits réservés).
24	Château de la Jumellière. Photographe : non connu (droits réservés).
25	Château de Commarque. Photographe : Éric Sander.
26	Abbaye Saint-Martin du Bourg d'Avallon. Photographe : non connu (droits réservés).
27	Abbaye de la Clarté Dieu. Photographe : Éric Sander.
28	Papier-peint provenant du château du Taillis. Photographe : non connu (droits réservés).
31	Manoir d'Agnès Sorel. Photographe : non connu (droits réservés).
33	Château de Beynac. Photographe : non connu (droits réservés).
35	Château de Bourron. Photographe : non connu (droits réservés).
37	Château de Canon. Photographe : non connu (droits réservés).
39	Château de Carneville. Photographe : non connu (droits réservés).
41	Château de Caumont. Photographe : non connu (droits réservés).
43	Château de Cazeneuve. Photographe : non connu (droits réservés).
43	Plans du château de Cazeneuve de l'agence <i>Architecture Patrimoine</i> (D. Boullanger, D. Gramaglia et P. Leblanc).
45	Château de Commarque. Photographe : Éric Sander.
47	Abbaye de la Clarté Dieu. Photographe : Éric Sander.
49	Maison des Dragons à Cluny. Photographe : non connu (droits réservés).
51	Château d'Esquelbecq. Photographe : Éric Sander.
53	Château et écuries de la Ferté-Imbault. Photographe : non connu (droits réservés).
55	Abbaye Sainte-Marie de Fontfroide. Photographe : non connu (droits réservés).
57	Maison Sévigné à Bourbon-Lancy. Photographe : non connu (droits réservés).
59	Jardins de la Villa Médicis. Photographie de la Villa Médicis - Académie de France à Rome (droits réservés).
61	Nadia Zine. Photographie de l'Institut national du patrimoine (droits réservés).
63	Alexandre Beauné. Photographie de l'Institut national du patrimoine (droits réservés).
64	Château de la Jumellière. Photographe : non connu (droits réservés).
67	Dixième cérémonie de remise des prix et bourses d'études de la fondation. Photographe : Laurence de Terline.
67	Dixième cérémonie de remise des prix et bourses d'études de la fondation. Photographe : Jean-Marie Dufour.
71	Extrait de la revue <i>La Demeure Historique</i> , numéro 2015 (droits réservés).
72	Vitrail du Prieuré de Longefont. Photographe : Éric Sander.
74	Incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Photographe : Marie-Élise Louges.
76	Nelly Koenig. Photographe : non connu (droits réservés).
82	Julita Moussette à l'abbaye de la Clarté Dieu. Photographe : Éric Sander.



Fondation pour les Monuments Historiques
Fondation reconnue d'utilité publique et abritante

Hôtel de Nesmond, 57 quai de la Tournelle - 75005 Paris
contact@fondationmh.fr • 01 86 95 53 04
www.fondationmh.fr